

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Onze, le Lundi 14 Mars à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 8 Mars, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

**Etaient présents :**

MM. LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mme MORACCHINI, M.CASASOPRANA, Mme MOUSNY-PANTALACCI, Mme RISTERUCCI, M. GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjoints au Maire.  
M. MARY, Mme DEBROAS, M. BASTELICA, Mme PERES, Mme POLI, Mme JOLY, M. AMIDEI, Mme SUSINI, Mme FIESCHI DI GRAZIA, MM. COMBARET, TOMI, Mme SUSINI-BIAGGI, M.BARTOLI, Mme TOMI, Mme GUERRINI, M. MARCANGELI, Conseillers Municipaux.

**Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

Mme PIMENOFF	à	M. LUCIANI
M. VITALI	à	M. CERVETTI
M. BERNARDI	à	Mme SUSINI
M. ZUCCARELLI	à	M. PIERI
Mme FERRI-PISANI	à	Mme PASQUALAGGI
Mme SAMPIERI	à	Mme SUSINI-BIAGGI
M. LAUDATO	à	M. MARCANGELI

**Etaient absents :**

Mme GUIDICELLI, Adjointe au Maire, M. PARODIN, Mme CURCIO, Mme PASTINI, MM. D'ORAZIO, RUAULT, Mme FENOCCHI, M. CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de membres présents :	29
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M. CASASOPRANA est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 14 Mars 2011

Délibération N°2011 / 31

**Adoption du Budget Primitif 2011 : Budget Principal.**

## **M. Le Maire expose à l'Assemblée :**

La préparation de ce budget 2011 a été une nouvelle fois l'occasion d'exprimer la volonté de la majorité municipale de poursuivre son action au service de tous les Ajacciens, malgré le contexte rendu chaque année plus difficile, tant par la crise que connaît notre pays que par le désengagement de l'Etat.

Comme l'an passé, ce projet de budget établit un équilibre qui reste fortement contraint par des enjeux nationaux, sur lesquels se greffent les caractéristiques financières propres de la Ville d'Ajaccio. Le Débat d'Orientations Budgétaires du 28 février dernier a permis de présenter les conditions dans lesquelles ce travail a été réalisé.

Compte tenu des prévisions nationales peu optimistes, du gel, voire de la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités, la prospective budgétaire menée par la municipalité doit intégrer ces éléments et poursuivre l'effort engagé depuis plusieurs années pour continuer de dégager des marges de manœuvres financières.

En dépit de ces difficultés, nos priorités politiques sont réaffirmées. Ainsi le budget 2011 traduit la volonté municipale de conforter l'attractivité d'Ajaccio malgré la persistance d'une économie atone caractérisée par l'incertitude de la reprise et par le développement de la précarité.

Les grands axes de la stratégie financière 2011 ont été examinés en commission des Finances et discutés au cours du Débat d'Orientation budgétaire.

Au terme de ce débat, il a été retenu les grandes orientations suivantes :

- Maintenir des taux d'imposition communaux inchangés,
- Contenir l'évolution des dépenses de fonctionnement à un niveau inférieur à celui des recettes de fonctionnement,
- Préserver, voire améliorer, dans le cadre d'une maîtrise des coûts, le niveau et la qualité des services à la population Ajaccienne,
- Maîtriser la masse salariale,
- Poursuivre notre ambitieux programme d'investissements pour offrir toujours plus de qualité de vie aux Ajacciens et développer l'attractivité de la Ville,
- Améliorer le rendement des recettes possibles en sollicitant davantage nos partenaires et les financeurs,
- Soutenir dans les meilleures conditions possibles et dans le cadre de nos compétences le tissu associatif local, un des moteurs de l'activité économique, sociale, culturelle et sportive de la ville.

Ce budget 2011, conçu dans un contexte économique incertain, demeure ambitieux et surtout responsable :

- Ambitieux, parce qu'il est bâti sur des objectifs élevés et réalistes afin de soutenir l'activité économique locale :
  - Maintenir un niveau d'investissement important pour offrir des équipements structurants à la population ajaccienne,
  - Proposer des services publics de qualité et de plus en plus performants,
  - Rechercher activement des financements extérieurs.

- Responsable, parce qu'il est conçu sur une gestion rigoureuse des finances publiques :
  - Par la maîtrise de l'évolution de nos dépenses de fonctionnement,
  - Par une gestion rigoureuse de la dette afin de maintenir celle-ci à un niveau en adéquation avec nos capacités financières,
  - Par le maintien des taux d'imposition communaux.

Ce rapport présentera d'une part, les recettes et les dépenses de la section de fonctionnement suivi des soldes intermédiaires de gestion, et d'autre part celles afférentes à la section d'investissement notamment au travers des autorisations de programmes prévus pour l'année 2011 et des recettes attendues.

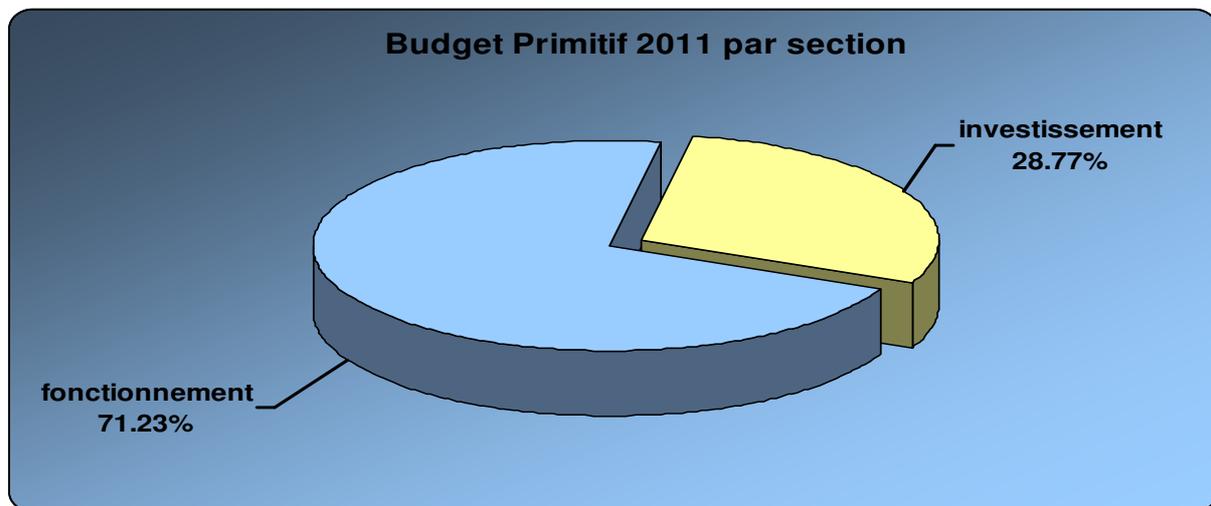
## A – Les grands équilibres budgétaires :

Le projet de budget primitif pour l'exercice 2011 de la commune, toutes sections confondues, s'équilibre en recettes et en dépenses à un montant global de **121 289 622,79 Euros**.

Nous vous proposons de trouver ci-dessous les tableaux récapitulatifs :

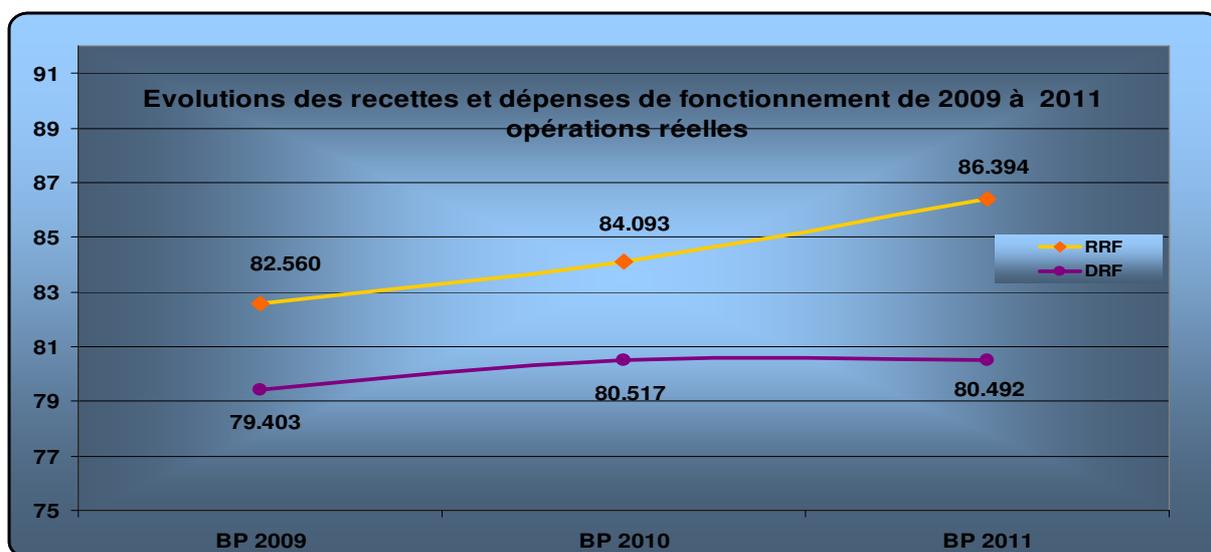
<b>RECETTES</b>			
	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>Totaux</b>
<b>Opérations réelles</b>	<b>86 394 638,00</b>	<b>28 992 802,79</b>	<b>115 387 440,79</b>
<b>Opérations d'ordre</b>		<b>5 902 182,00</b>	<b>5 902 182,00</b>
<b>Totaux</b>	<b>86 394 638,00</b>	<b>34 894 984,79</b>	<b>121 289 622,79</b>

<b>DEPENSES</b>			
	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>Totaux</b>
<b>Opérations réelles</b>	<b>80 492 456,00</b>	<b>34 894 984,79</b>	<b>115 387 440,79</b>
<b>Opérations d'ordre</b>	<b>5 902 182,00</b>		<b>5 902 182,00</b>
<b>Totaux</b>	<b>86 394 638,00</b>	<b>34 894 984,79</b>	<b>121 289 622,79</b>



Le Budget Primitif 2011 atteint **121 289 622,79 €** dont **86 394 638 €** pour la section de fonctionnement, soit **71.23%** du budget total et **34 894 984,79 €** pour la section d'investissement soit **28.77 %**.

## B – La section de fonctionnement :



### 1. Les recettes de fonctionnement

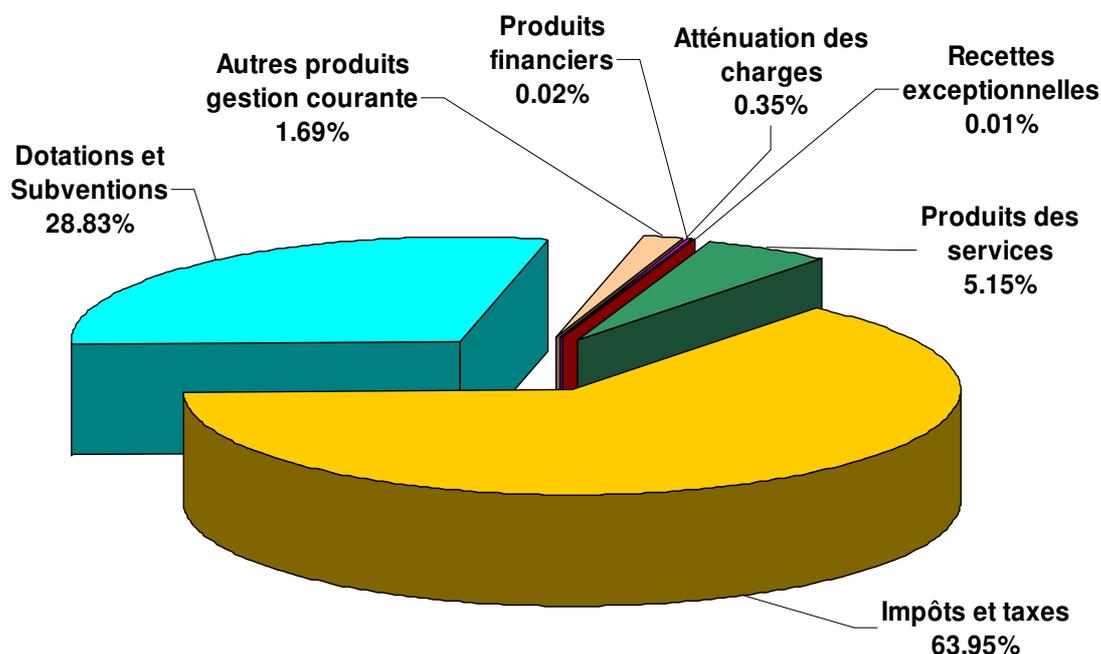
#### 1.1 Les recettes de fonctionnement par nature

D'un volume global de 86,394 M€, les recettes de fonctionnement sont en progression de 1,31%, soit une augmentation de 1 113 902 € par rapport aux prévisions budgétaires 2010.

La structure des recettes de fonctionnement se présente comme suit :

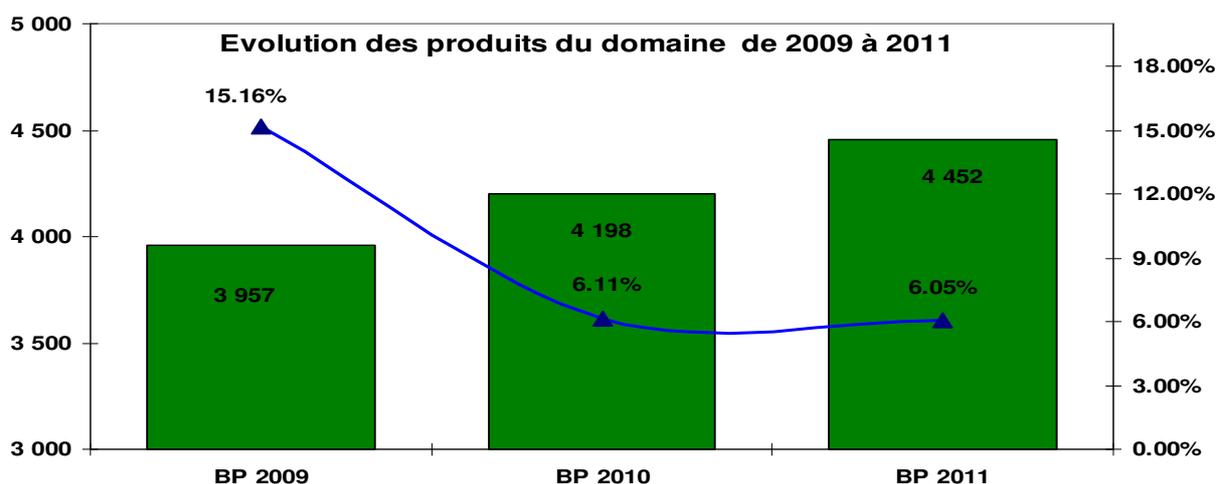
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		BP 2010	BP 2011	% de variation	Part de la section
CHAP 70	Produits des services	4 198 565,00	4 452 125,00	6,05	5,15
CHAP 73	Impôts et taxes	53 681 991,00	55 249 991,00	2,92	63,95
CHAP 74	Dotations, Subventions	24 943 384,93	24 905 730,00	-0,15	28,83
CHAP 75	Autres produits gestion	1 397 090,00	1 457 000,00	4,29	1,69
CHAP 013	Atténuation des charges	377 705,30	299 092,00	-20,81	0,35
CHAP 76	Produits financiers	22 000,00	20 700,00	-5,91	0,02
CHAP 77	Recettes exceptionnelles	10 000,00	10 000,00	-	0,01
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>84 630 736,23</b>	<b>86 394 638,00</b>	<b>2,08</b>	<b>100,00</b>
CHAP 042	Opérations d'ordre	650 000,00	0,00	-	0,00
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>85 280 736,23</b>	<b>86 394 638,00</b>	<b>1,31</b>	<b>100,00</b>

STRUCTURE DETAILLEE DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT



➤ Chapitre 70 : Produits des services et du domaine

Inscriptions budgétaires	BP 2009	BP 2010	BP 2011
Montants en €	3 956 800	4 198 565	4 452 125
Variations en %	15,16 %	6,11%	6,05 %

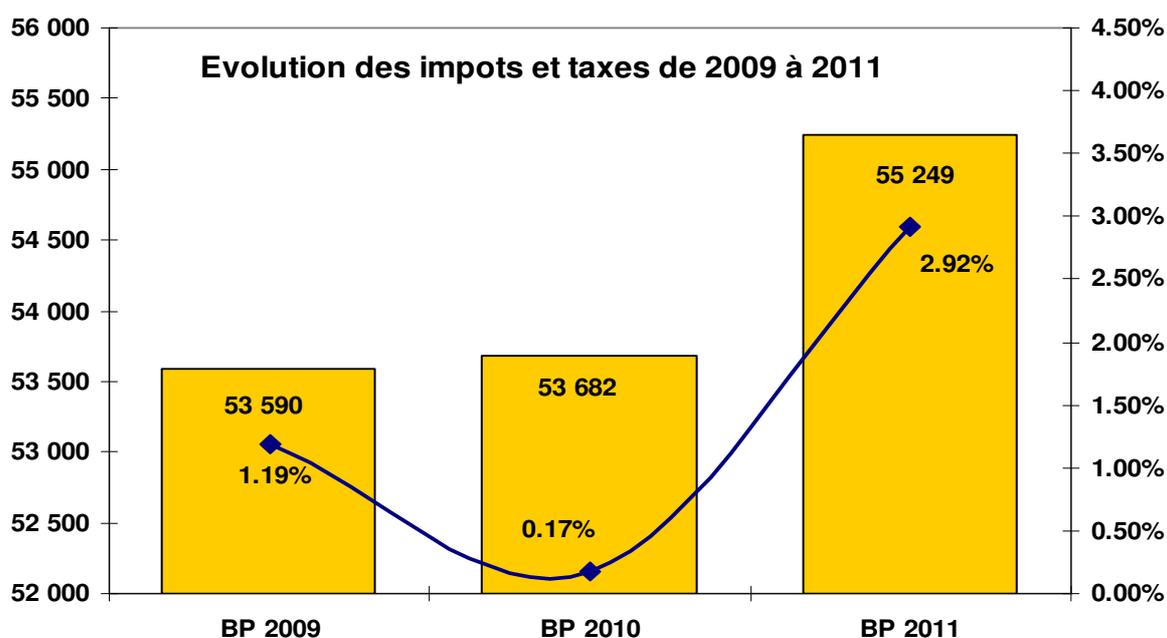


Regroupant l'ensemble des recettes de la commune issue de la facturation des services publics, cette rubrique enregistre, par rapport à l'exercice 2010, une variation à la hausse de 6,05 %.

Les principaux domaines concernés par cette augmentation sont les accueils petite enfance et jeunesse, le domaine scolaire avec la restauration, mais également grâce à une fréquentation soutenue et accrue des équipements municipaux et autres services aux usagers notamment dans le cadre culturel (Musée Fesch) mais également sportif (piscines).

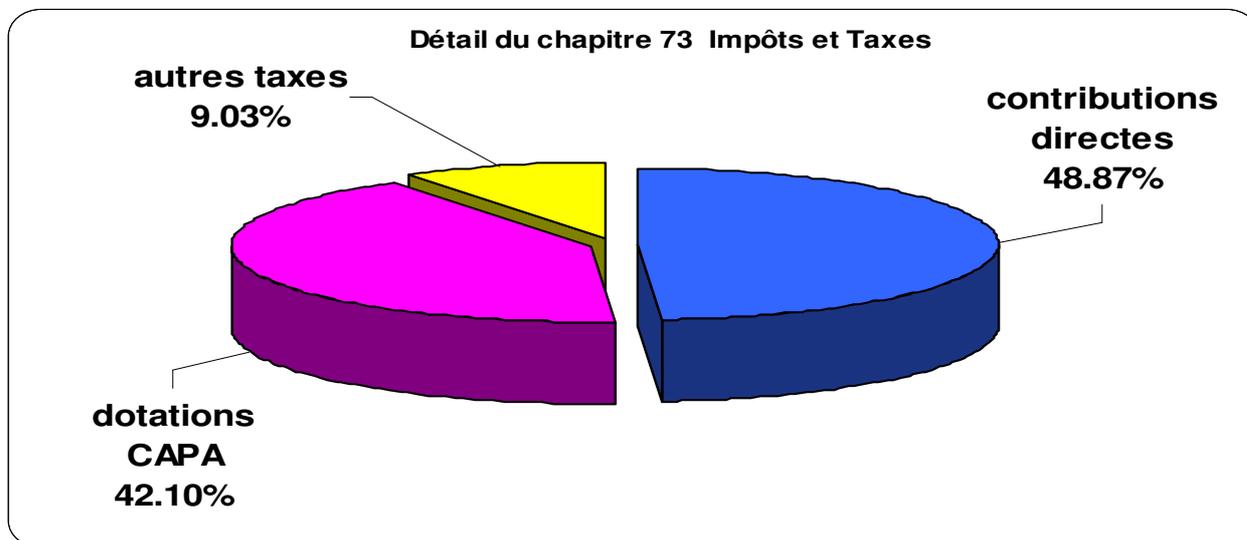
➤ **Chapitre 73 : Impôts et taxes**

Inscriptions budgétaires	BP 2009	BP 2010	BP 2011
Montants en €	53 590 023	53 681 991	55 249 991
Variations en %	1,19 %	0,17 %	2,92 %



Ce chapitre, premier pôle des ressources de la section de fonctionnement, représente 63,95 % des recettes d'exploitation. Comparé aux inscriptions budgétaires 2010, il est en progression de 2,92 % soit 1 568 000 €.

Au sein de ce chapitre, il convient de distinguer le produit des contributions directes, les dotations versées par la communauté d'agglomération du Pays Ajaccien et les autres taxes.



#### ❖ Les contributions directes

Les contributions directes représentent 48,87 % des impôts et taxes. Elles totalisent un produit fiscal estimé à 27 millions d'euros. La municipalité a décidé, comme prévu lors du débat d'orientation budgétaire, de maintenir les mêmes taux communaux de la taxe d'habitation (22,72 %), de la taxe foncière sur le foncier bâti (17,02 %) et de la taxe foncière sur le non bâti (46,24 %).

Les bases d'imposition de la fiscalité directe n'ont pas été officiellement notifiées par les services fiscaux, les crédits inscrits correspondent à une estimation fondée sur l'actualisation de l'ensemble des bases fiscales locales des ménages qui devraient bénéficier d'une revalorisation forfaitaire attendue de 2%, comme il est indiqué dans le cadre de la loi de finances pour l'année 2011.

Taxes	bases 2009 Etat 1288M	évolution	bases 2010 Etat 1288M	évolution	Prévisions Bases 2011
<b>TH</b>	64 542 225	7,06%	69 101 079	2%	70 480 000
<b>FB</b>	62 891 849	2,63%	64 551 894	2%	65 842 000
<b>FNB</b>	297 316	-17,85%	244 779	-4,49%	234 000
<b>PRODUITS NETS</b>	<b>25 505 666</b>	<b>5,31%</b>	<b>26 861 974</b>		<b>27 000 000</b>

## ❖ Les dotations versées par la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien

L'enveloppe de la dotation de compensation versée par la CAPA est figée à hauteur des années précédentes soit 19 664 711 €. Aucun nouveau transfert de compétence n'est prévu pour 2011. La Dotation de Solidarité Communautaire établie selon des critères liés à la population, au potentiel fiscal et aux charges des communes est maintenu à 3 595 280 €.

## ❖ Les autres taxes indirectes

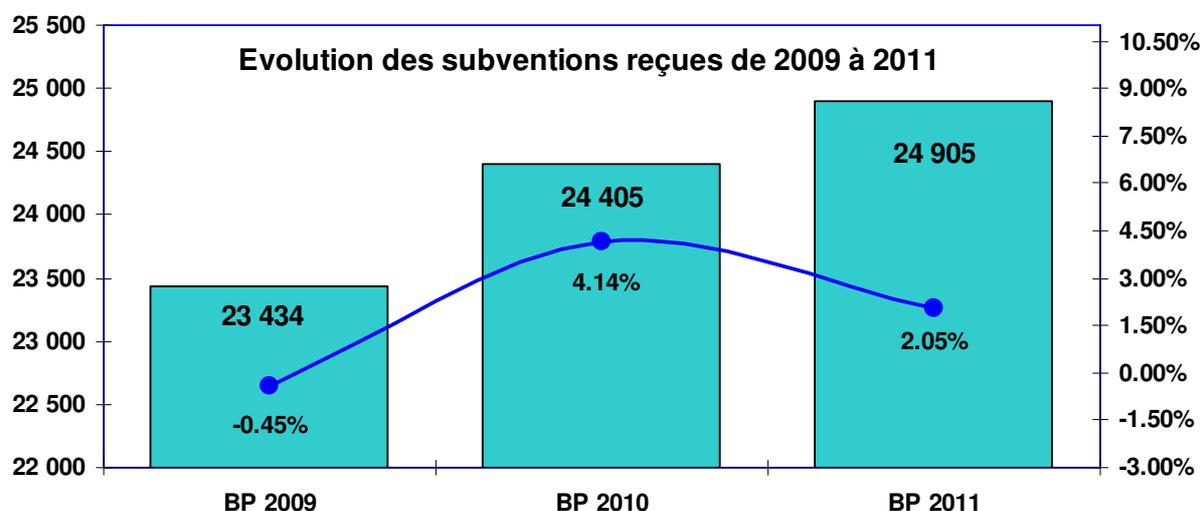
Si la majeure partie des autres impôts et taxes n'enregistrent pas de variation significative importante, il convient de noter une progression des taxes additionnelles et des droits de mutations perçus liée à une augmentation du nombre des transactions immobilières constatée en 2010. Le niveau des recettes estimée reste très en deçà des montants atteints les années antérieurs (près de 1,9 M€ pour 2007).

La réforme sur l'électricité intervenue le 1<sup>er</sup> janvier 2011 avec la loi sur la nouvelle organisation du marché de l'électricité « loi NOME » ne devrait pas modifier le niveau de recette escomptée.

Dorénavant, c'est la quantité d'électricité fournie ou consommée qui détermine le montant de la taxe communale. Il en sera de même sur le montant de la facture payée par la ville puisqu'il est mis fin à l'exonération sur l'éclairage public. Un suivi continu des encaissements, mais également des factures reçues pourra nous amener à ajuster ces prévisions en cours d'année.

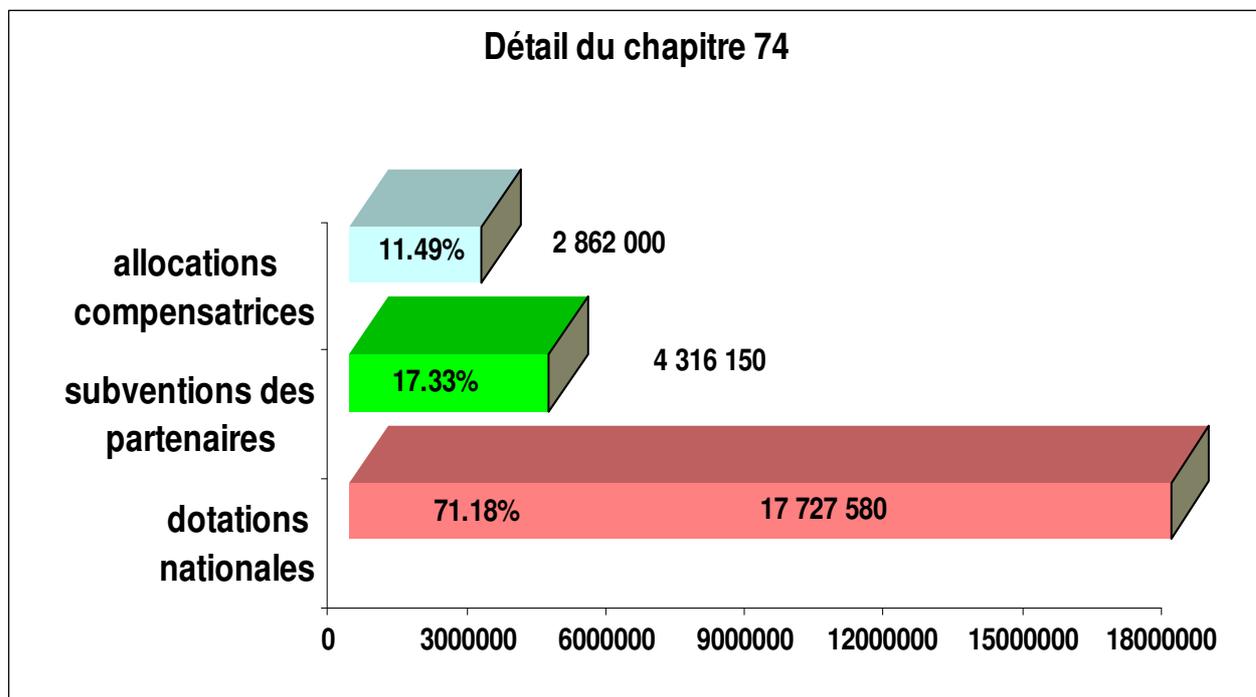
## ➤ Chapitre 74 : Dotations, subventions et participations

Inscriptions budgétaires	BP 2009	BP 2010	BP 2011
Montants en €	23 434 331	24 405 715	24 905 730
Variations en %	-0,45 %	4,14 %	2,05 %



Deuxième poste budgétaire des recettes de fonctionnement de la ville, ce chapitre est en progression par rapport à 2010. Il s'élève à 24 905 730 €.

Les principaux éléments qui composent ce chapitre sont les suivants :



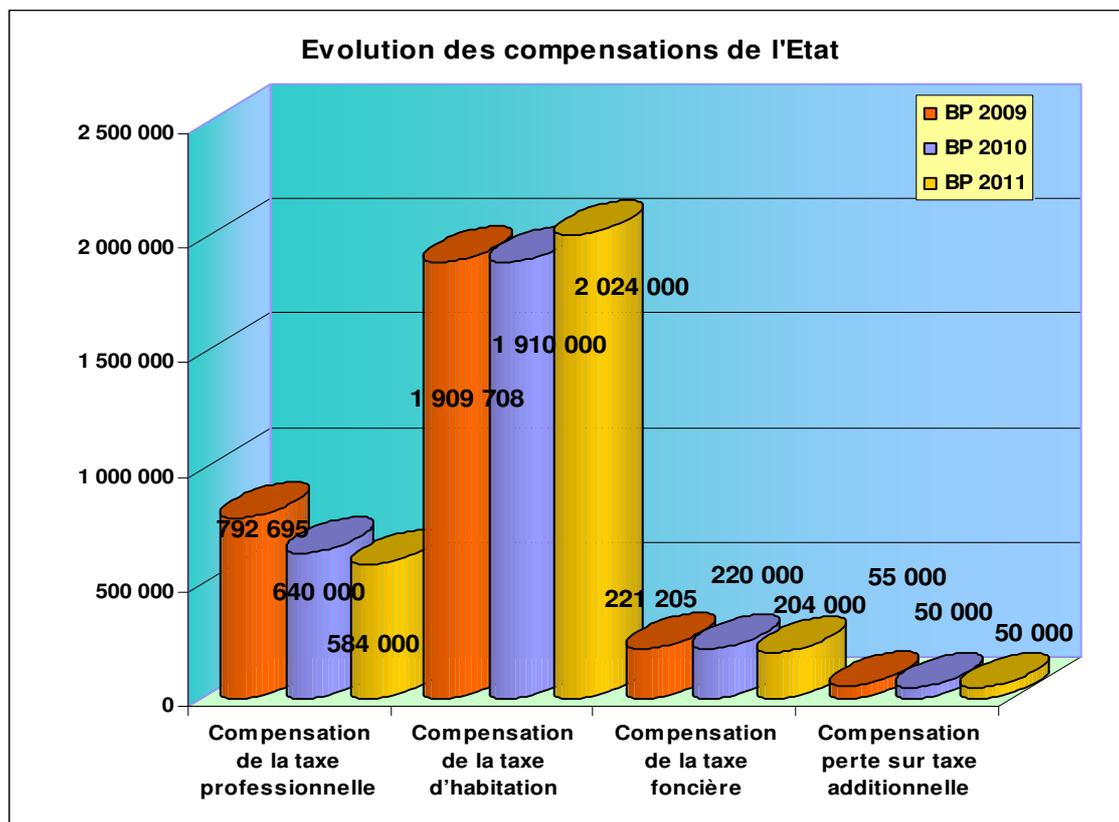
#### ❖ Les compensations fiscales

Ces allocations compensatrices sont versées aux collectivités locales pour compenser les exonérations accordées par l'État aux contribuables en matière de taxe professionnelle, taxe d'habitation, foncier bâti ou non bâti.

Pour 2011, c'est globalement 2,862 M€ qui devraient être perçus si nous tenons compte de l'augmentation de la part liée à la taxe d'habitation et des minorations des autres compensations, notamment en matière de taxe professionnelle, prévues dans le projet de lois de finances 2011.

Compensations fiscales	BP 2009	BP 2010	BP 2011
Compensation de la taxe professionnelle	792 695	640 000	584 000
Compensation de la taxe d'habitation	1 909 708	1 910 000	2 024 000
Compensation de la taxe foncière	221 205	220 000	204 000
Compensation perte sur taxe additionnelle	55 000	50 000	50 000
<b>Total des Compensations Fiscales *</b>	<b>2 978 608</b>	<b>2 820 000</b>	<b>2 862 000</b>
Evolution en €	- 186 515	- 158 608	42 000
Evolution en %	-5,90 %	-5,33 %	1,49 %

\* Les bases n'étant pas notifiées les compensations définitives feront l'objet de réajustement.



#### ❖ Les concours financiers de l'Etat

L'ensemble des dotations versées par l'Etat représente la somme de 17 727 580 € en nette diminution depuis deux ans. Cette stagnation provient des orientations fixées par la loi de finances qui prévoit le gel de l'ensemble des dotations voire même une diminution dans certains cas.

Dotations de l'Etat	Notification 2009	Notification 2010	Prévisions 2011
<b>Population DGF</b>	<b>68 571 Hab.</b>	<b>68 038 Hab.</b>	
<b>Dotation Forfaitaire**</b> Evolution en €	<b>14 449 033</b> +1 228 615	<b>14 294 435</b> -154 598	<b>14 294 000</b>
<b>Dotation Solidarité Urbaine **</b> Evolution en €	<b>1 216 580</b> 0	<b>1 216 580</b> 0	<b>1 216 580</b>
<b>Dotation Nationale de Péréquation **</b> Evolution en €	<b>1 514 587</b> +618 158	<b>1 411 670</b> -102 917	<b>1 411 000</b>
<b>Dotation Générale de Décentralisation **</b> Evolution en €	<b>769 990</b> + 2 152	<b>770 096</b> +106	<b>765 000</b>
<b>Dotation de Recensement **</b> Evolution en €	<b>13 915</b>	<b>14 186</b> +271	<b>14 000</b>
<b>Dotation titres sécurisés **</b> Evolution en €	<b>0</b>	<b>27 119</b> + 27 119	<b>27 000</b>
<b>Total des Dotations de L'Etat</b> Evolution en € Evolution en %	<b>17 964 105</b> <b>1 857 338</b> 11,53 %	<b>17 734 086</b> <b>-230 019</b> -1,29%	<b>17 727 580</b>

\*\* Ces dotations feront l'objet de réajustements ultérieurs en décision modificative car leur montant définitif n'est pas encore notifié par les services de l'Etat.

Ainsi, pour les concours financiers de l'Etat contenus dans l'enveloppe normée, les inscriptions tiennent compte des mesures votées par l'Assemblée Nationale lors de l'examen de la loi de finances 2011 intégrant notamment un gel de leur progression (hors FCTVA et produit des amendes de police).

Plusieurs amendements parlementaires sont venus modifier le mode d'indexation des différentes composantes constituant la part forfaitaire de la DGF. Ainsi, un abondement exceptionnel de la dotation de compensation permet de retrouver, pour 2011, une enveloppe comparable à celle de 2010, ce qui a pour effet de stabiliser son montant alors qu'elle devait initialement baisser de 1,60% dans le Projet de Loi de Finances 2011.

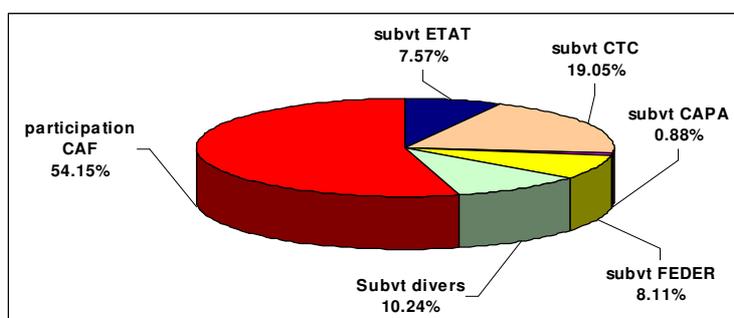
Pour la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale, le montant attendu par la Ville devrait rester stable. La majeure partie de la hausse serait concentrée, en 2011, comme en 2010, au profit des 250 communes les plus défavorisées. En 2010, la ville d'Ajaccio était classée au 522ème rang de l'indice synthétique permettant de déterminer les villes éligibles à cette dotation.

L'évolution de la Dotation Nationale de Péréquation et de la Dotation Générale de Décentralisation qui concerne essentiellement la compensation "hygiène" devrait être nulle pour 2011.

#### ❖ Les subventions et les participations de fonctionnement

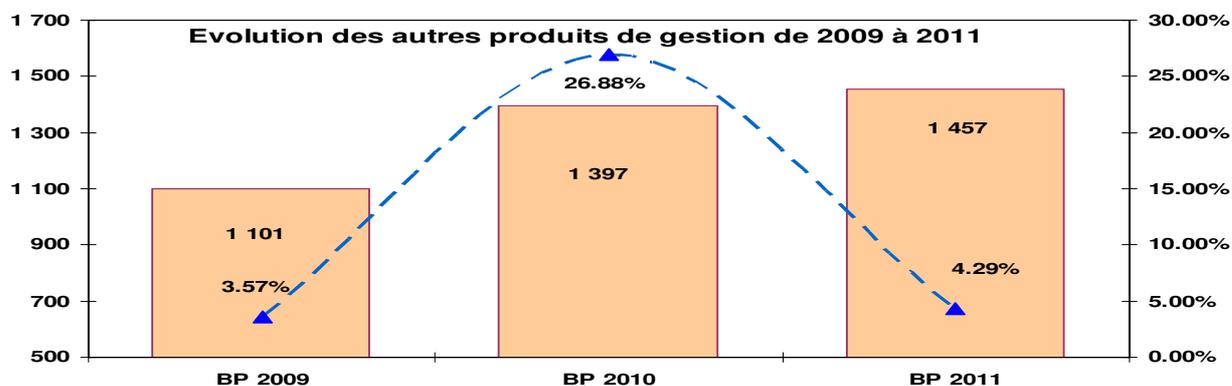
Les autres recettes de subventions atteignent au Budget primitif 2011, 4 316 150 €. La répartition par partenaires financiers est la suivante:

↕	Etat :	326 850 €
↕	Région :	822 300 €
↕	Capa :	38 000 €
↕	Feder :	350 000 €
↕	Divers :	442 000 €
↕	CAF :	2 337 000 €



#### ➤ Le chapitre 75 : Autres produits de gestion courante

Inscriptions budgétaires	BP 2009	BP 2010	BP 2011
Montants en €	1 101 128	1 397 090	1 457 000
Variations en %	3,57 %	26,88 %	4,29 %



Ce chapitre budgétaire comprend principalement les revenus des immeubles, les redevances versées par les concessionnaires, le reversement de l'excédent du budget annexe du parking Diamant ainsi que le remboursement de la part salariale des tickets restaurants. La seule progression constatée des autres produits de gestion est celle liée à l'augmentation de la valeur faciale du ticket restaurant.

➤ **Le chapitre 013 : Atténuations de charges**

Il recouvre pour l'essentiel des remboursements de frais de personnel et de maladie du personnel communal pour 130 000 € et la comptabilisation du stock final de la boutique du Musée Fesch.

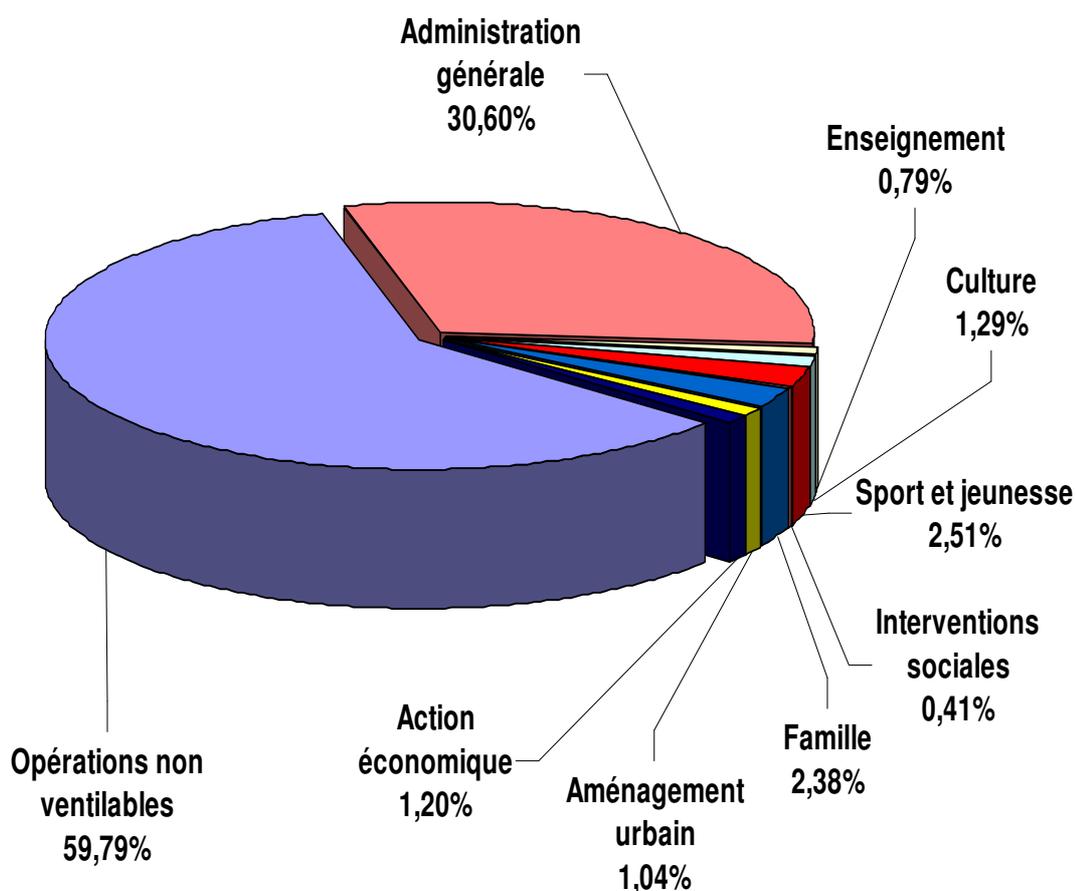
➤ **Le chapitre 76 : Produits financiers**

Il enregistre les gains sur échange de taux d'intérêts et autres produits pour un montant de 20 700 €.

## 1.2 Les recettes de fonctionnement par fonction

Fonctions	Libellés	Montants en €
01	Opérations non ventilables	51 658 372
0	Administration générale	26 434 116
2	Enseignement et formation	685 000
3	Culture	1 114 300
4	Sport et Jeunesse	2 165 000
5	Interventions sociales et santé	354 850
6	Famille	2 055 000
8	Aménagements urbains	895 000
9	Action économique	1 033 000
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>		<b>86 394 638</b>

Détail des recettes de fonctionnement par fonctions en %



Les recettes de fonctionnement seront ajustées lors de la prochaine décision modificative. Nous connaissons alors la variation de la matière physique imposable, le montant attendu des recettes fiscales 2011 ainsi que le montant définitif des concours financiers de l'Etat.

## 2. Les dépenses de fonctionnement

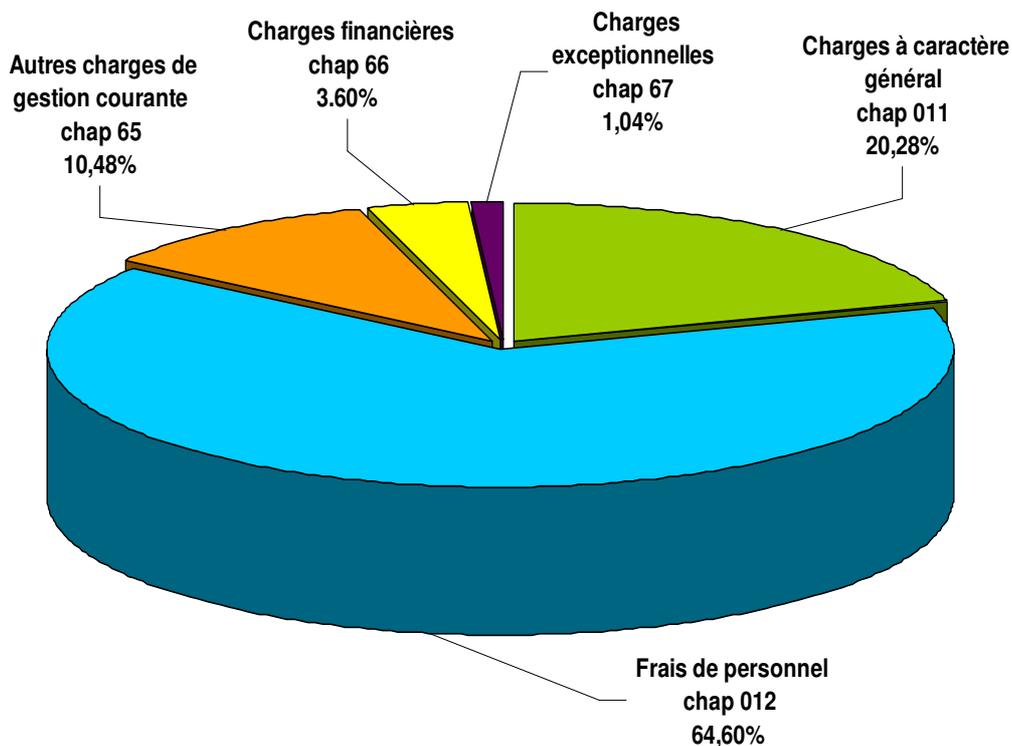
### 2.1 Les dépenses de fonctionnement par nature

Tous chapitres cumulés, les dépenses de fonctionnement s'élèvent au montant global de **86 394 638 €** réparties en dépenses réelles 80 492 456 € et dépenses d'ordre 5 902 182 €

La structure des dépenses se présente comme suit :

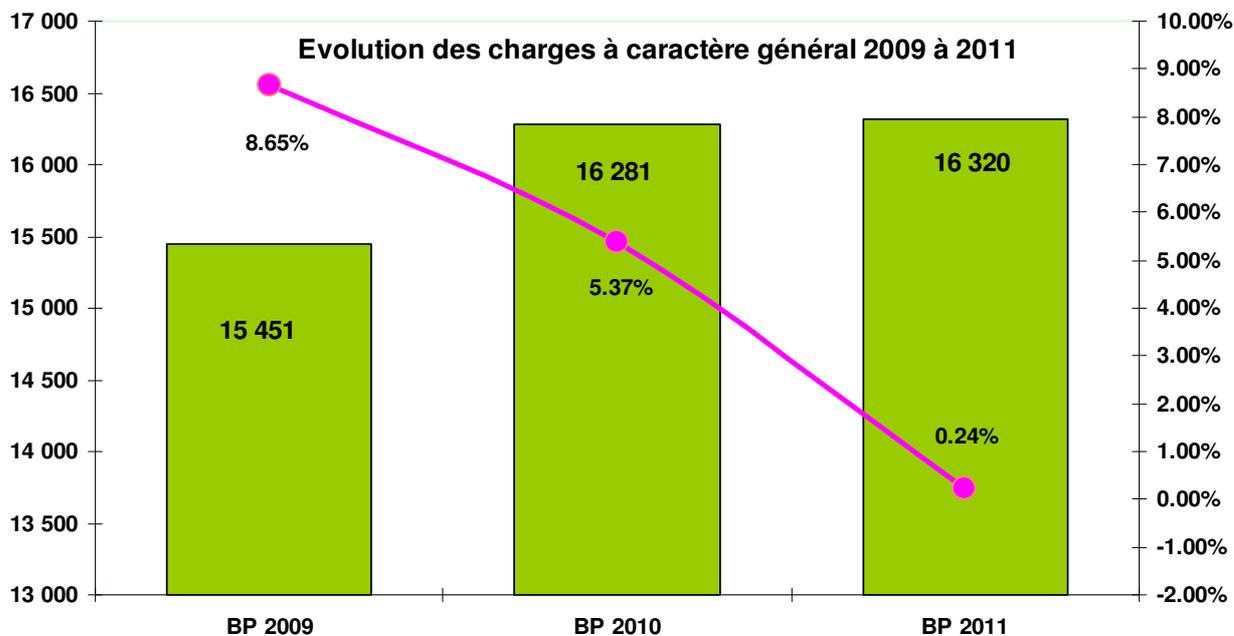
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		BP 2010	BP 2011	% de variation	Part de la section
CHAP 011	Charges à caractère général	16 281 615,30	16 320 622,00	0,24	18,89
CHAP 012	Charges de personnel	51 355 000,00	52 000 000,00	1,26	60,19
CHAP 65	Autres charges de gestion courante	8 706 945,32	8 434 070,00	-3,13	9,76
CHAP 66	Charges financières	3 231 173,00	2 898 964,00	-10,28	3,36
CHAP 67	Charges exceptionnelles	1 285 550,00	838 800,00	-34,75	0,97
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>80 860 283,62</b>	<b>80 492 456,00</b>	<b>-0,45</b>	<b>93,17</b>
CHAP 042	Opérations d'ordre	4 420 452,61	5 902 182,00	33,52	6,83
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>85 280 736,23</b>	<b>86 394 638,00</b>	<b>1,31</b>	<b>100</b>

### Dépenses réelles de fonctionnement par chapitre



#### ➤ Chapitre 011 : Charges à caractère général

Inscriptions budgétaires	BP 2009	BP 2010	BP 2011
Montants	15 451 535	16 281 615	16 320 622
Variations en %	8,65 %	5,37 %	0,24 %



Conformément aux orientations budgétaires, les volumes de crédits de dépenses ont été ajustés tout en maintenant le niveau des services rendus à la population.

Les crédits affectés à la consommation des services augmentent de 0,24% en 2011. Ces crédits supplémentaires serviront à répondre principalement aux besoins nouveaux liés, par exemple, à l'introduction du "bio" dans la confection des repas de la restauration scolaire ou à la croissance de la demande concernant les garderies périscolaires et les centres de loisirs et le programme des animations dans les maisons de quartiers, mais également aux augmentations du prix de l'énergie (gaz, électricité et carburants), des primes des assurances liées à la hausse globale des tarifs des assurances expliquées par les récentes catastrophes naturelles

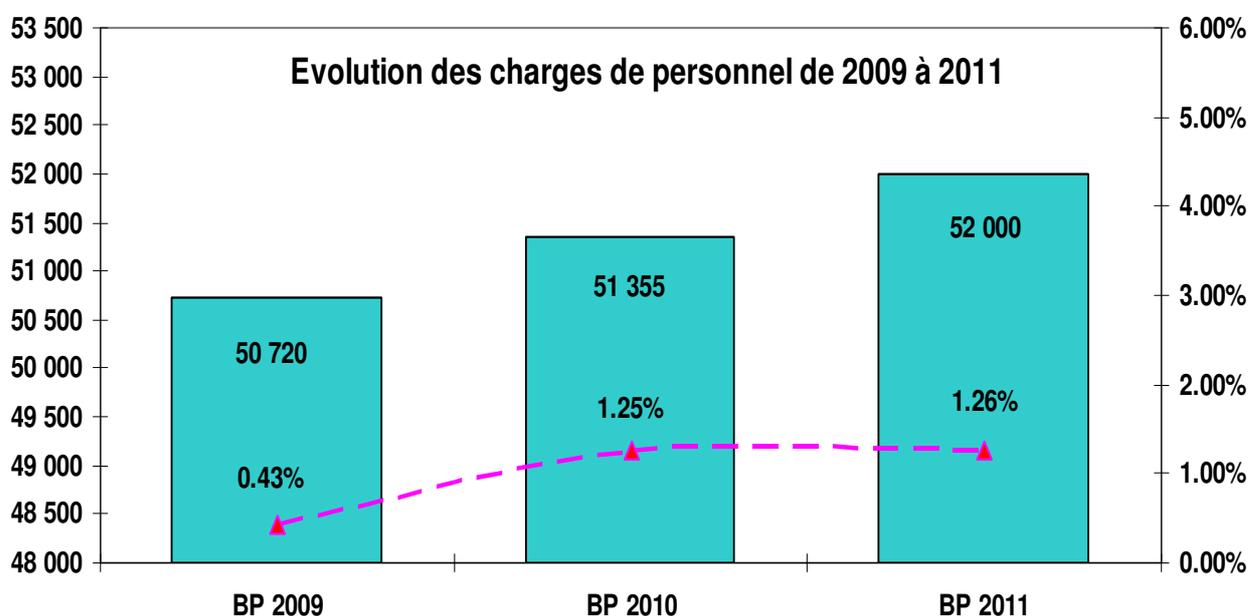
Malgré ces hausses, l'ensemble du chapitre 011 concrétise les efforts de maîtrise des dépenses entrepris par les services depuis deux ans, notamment par les mises en place :

- ↳ D'un Comité des Engagements des Dépenses en charge d'examiner l'opportunité de la dépense et la capacité financière de la commune à engager cette dépense.
- ↳ D'une politique des achats publics maîtrisée : marchés publics de fonctionnement ou recours systématique à la mise en concurrence.

### ➤ Chapitre 012 : Frais de personnel

Inscriptions budgétaires	BP 2009	BP 2010	BP 2011
Montants	50 720 000	51 355 000	52 000 000
Variations en %	0,43 %	1,25 %	1,26 %

Avec 60 % des dépenses totales de fonctionnement, c'est le premier poste de dépense de la commune. L'évolution relativement modérée de ces dernières années reflète l'arrivée à maturité de l'organisation des services. Les procédures mise en place pour maîtriser la dépense produisent leurs effets. Le projet, pour 2011, s'appuyant sur un prévisionnel rigoureux et réaliste, permettra de maintenir l'effectif municipal et de continuer à travailler pour une meilleur qualité et efficacité des services rendus aux Ajacciens.



Pour 2011, même si le Gouvernement n'a pas prévu de faire varier la valeur du point d'indice de la fonction publique, d'autres mesures nationales impacteront le chapitre :

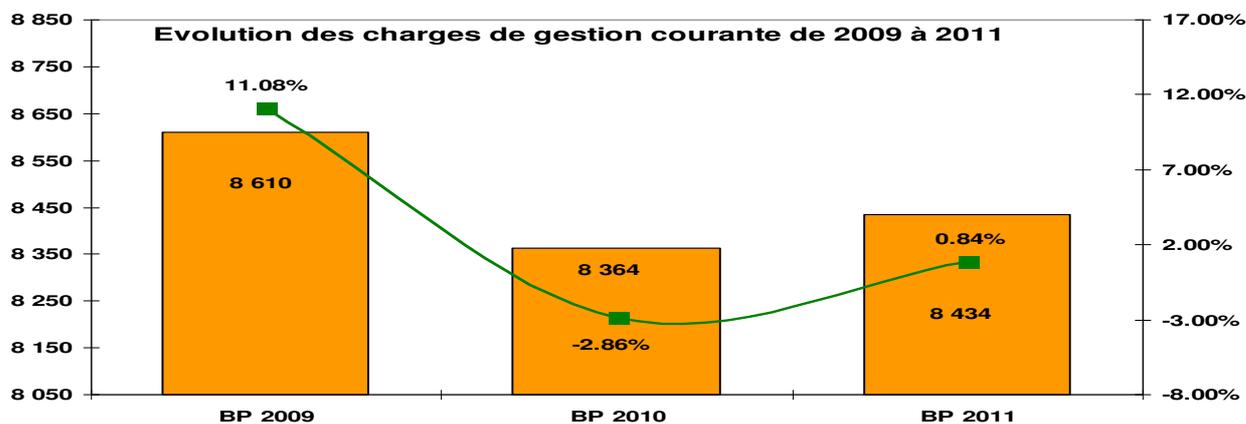
- L'augmentation de 0,50% du smic au 1<sup>er</sup> Janvier
- La réforme de la catégorie B

Les crédits complémentaires affectés à ce poste de dépenses serviront donc principalement à financer :

- ❖ La prise en compte de l'habituel GVT (Glissement Vieillesse Technicité).
- ❖ la revalorisation de la valeur faciale des tickets restaurants de 5,20 € à 5,90 €.
- ❖ les créations de postes liées à des évolutions de service et à des offres nouvelles, permettant d'améliorer et de renforcer le service public envers la population.
- ❖ la poursuite de la politique de « sortie de la précarité ».

➤ **Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante**

Inscriptions budgétaires	BP 2009	BP 2010	BP 2010
Montants	8 610 848	8 364 115	8 434 070
Variations en %	11,08 %	-2,86 %	0,84 %



- ❖ Les contingents et participations obligatoires évoluent, pour 2011, de 0,84 %. Les principales augmentations concernent la dotation versée au Service Départemental d'Incendie et de Secours au titre du contingent incendie et la participation de la Ville au fonctionnement de l'Ecole Nationale de Musique. Est également comptabilisé au sein du chapitre la participation financière de la Ville au fonctionnement du Comité des Œuvres Sociales du personnel communal pour 70 000 €.

Libellés	BP 2010	BP 2011	Différence
Indemnités et formation des élus	426 000	426 000	0
Créances irrécouvrables	100 000	100 000	0
Contingents incendie	3 552 167	3 588 600	36 433
Logement instituteurs	15 000	10 000	-5 000
Caisse des écoles	200 000	200 000	0
CCAS	750 000	765 000	15 000
Office du tourisme	870 000	880 000	10 000
Ecole nationale de musique	527 578	565 600	38 022
Gare routière	27 000	27 000	0
Ecoles privés	612 000	580 000	-32 000
Associations	1 284 370	1 291 870	7 500
<b>Total chapitre 65 hors reports</b>	<b>8 364 115</b>	<b>8 434 070</b>	<b>69 955</b>

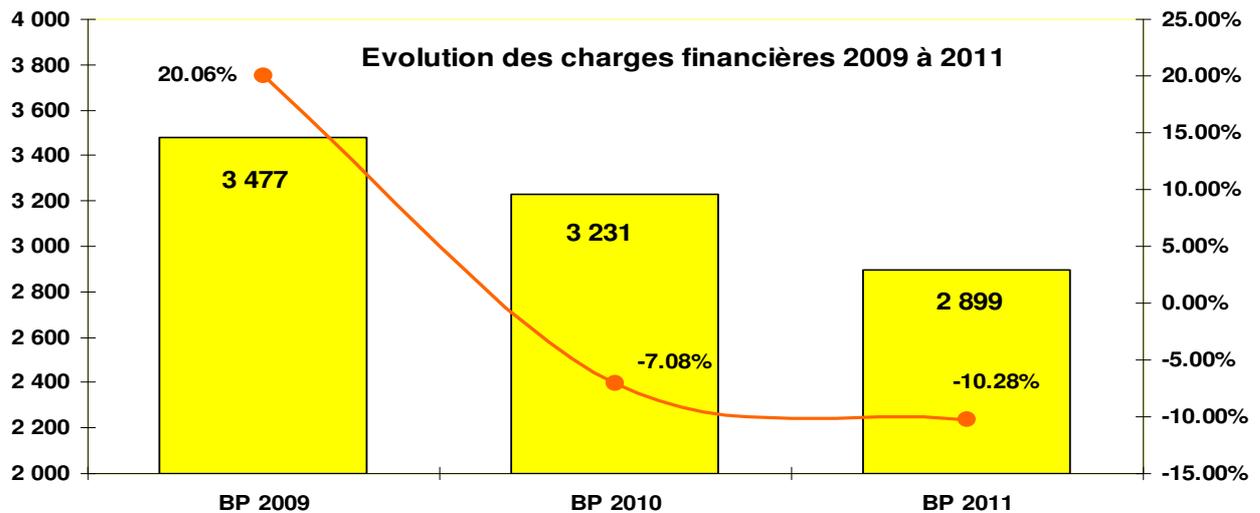
Les autres éléments qui composent ce chapitre sont les suivants:

- ❖ la subvention à la caisse des écoles pour 200 000 €.
- ❖ les participations versées aux écoles privées : 580 000 €.
- ❖ le logement instituteurs : 10 000 €
- ❖ les subventions allouées aux associations : 1 291 870 €.
- ❖ la participation de la ville au fonctionnement du CCAS à hauteur de 765 000 €.
- ❖ la participation de la ville au fonctionnement de la gare routière : 27 000 €
- ❖ les indemnités et la formation des élus pour un montant global de 426 000 €.
- ❖ les pertes sur créances irrécouvrables à hauteur de 100 000 €.

L'enveloppe des subventions allouées aux associations, dans la diversité de leurs champs d'interventions et de leurs projets, dès lors que l'intérêt poursuivi entre en résonance avec les préoccupations et les objectifs de la politique municipale, sera pratiquement maintenue au même niveau que l'année dernière. C'est une véritable gageure à l'heure où les concours de l'État aux collectivités territoriales et au monde associatif connaissent les tensions et restrictions que l'on connaît. La liste des subventions versées à chaque association fera l'objet de délibérations distinctes.

➤ **Chapitre 66 : Charges financières**

Inscriptions budgétaires	BP 2009	BP 2010	BP 2011
Montants	3 477 319	3 231 173	2 898 964
Variations en %	20,06 %	-7,08 %	-10,28%



Sont inscrites à l'intérieur du chapitre 66 les charges financières suivantes :

- ❖ les intérêts de la dette pour 2 762 620 €
- ❖ les intérêts pour le remboursement de la ligne de trésorerie 45 000 €.
- ❖ une provision pour diverses charges financières de 180 000 €.

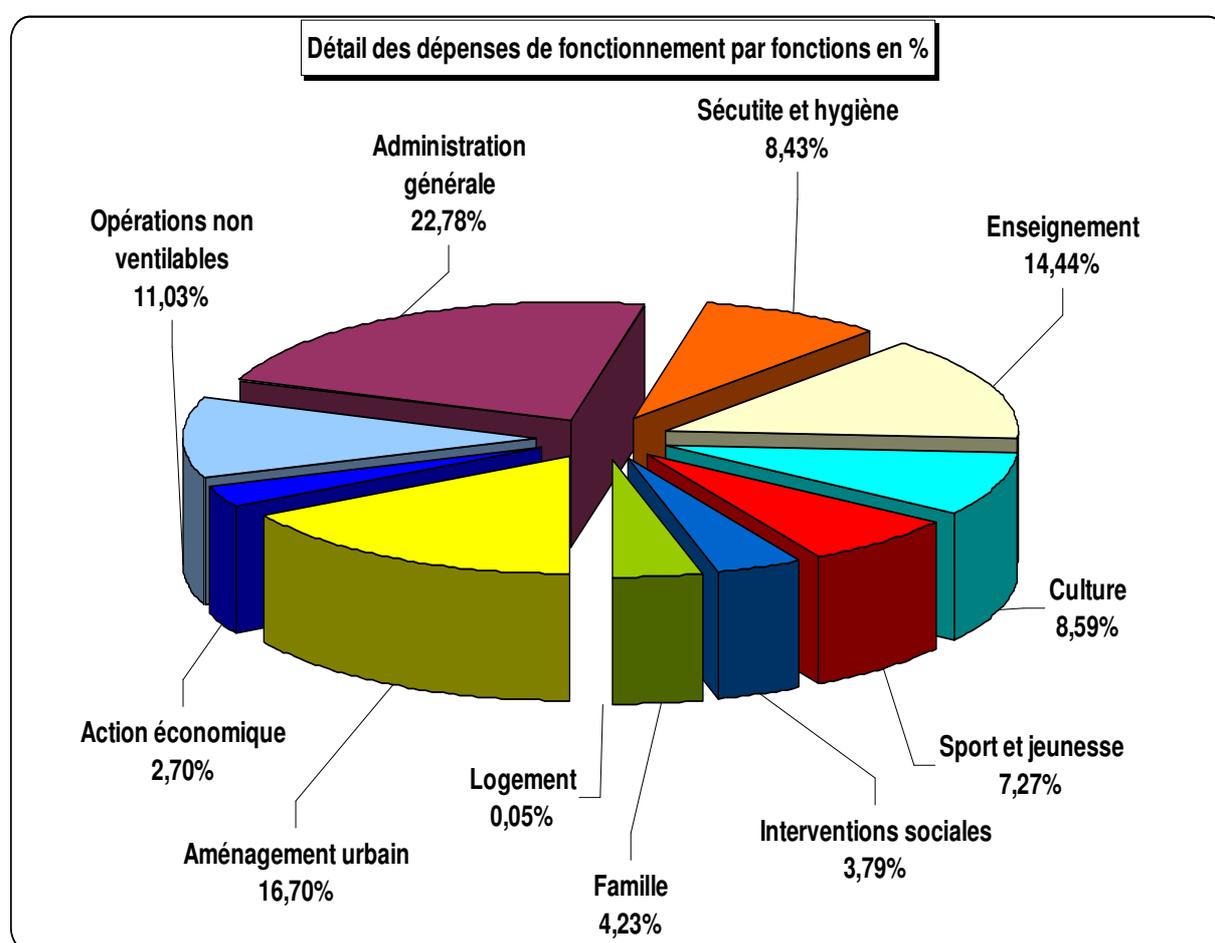
➤ **Chapitre 67 : Charges exceptionnelles**

Le chapitre 67 est constitué principalement des inscriptions budgétaires suivantes :

- ❖ la subvention versée à la régie du port de plaisance pour 301 200 €
- ❖ les annulations de titres sur exercices antérieurs à hauteur de 300 000 €
- ❖ diverses charges sur opérations de gestion pour 150 000 €
- ❖ diverses bourses et divers prix pour 15 100 €
- ❖ les redevances versées au concessionnaire de la gestion du stationnement de surface pour un montant de 60 000 €.

## 2.2 Les dépenses de fonctionnement par fonction

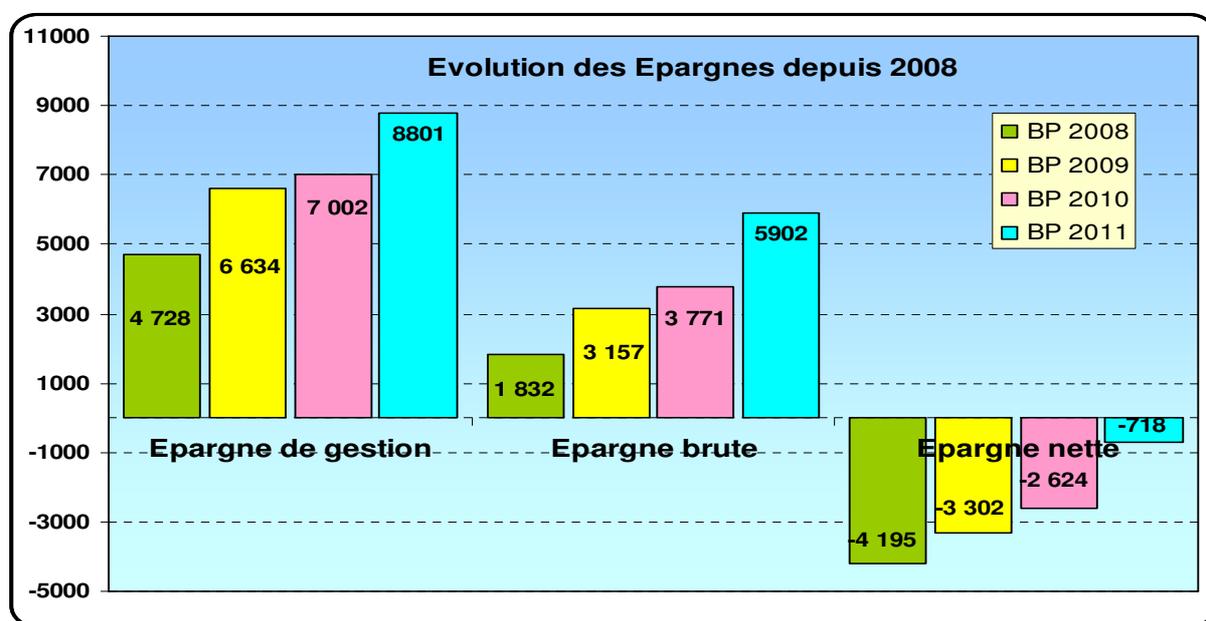
Fonctions	Libellés	Montants en €
01	Opérations non ventilables	9 530 238
0	Administration générale	19 676 800
1	Sécurité et salubrité publiques	7 287 400
2	Enseignement et formation	12 479 300
3	Culture	7 417 630
4	Sport et Jeunesse	6 279 400
5	Interventions sociales et santé	3 278 820
6	Famille	3 650 550
7	Logement	40 500
8	Aménagements urbains	14 424 900
9	Action économique	2 329 100
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>		<b>86 394 638</b>



Les dépenses réelles de fonctionnement établies avec rigueur et responsabilité ont un double objectif : servir au mieux l'intérêt des Ajacciens tout en leur apportant un service de qualité. La poursuite de l'optimisation des moyens et des ressources mis en place au sein de l'ensemble des services municipaux sur les dépenses que nous maîtrisons par rapport à celles que nous subissons (inflation, fluctuation des cours de l'énergie, augmentation des charges de personnel et des dépenses obligatoires) permettra de limiter leur évolution.

## C – Les soldes intermédiaires de gestion

Intitulés	BP 2009	BP 2010	BP 2011
Recettes réelles de fonctionnement	82 560 187	84 630 736	86 394 638
Dépenses réelles de fonctionnement hors frais financiers	75 926 253	77 629 110	77 593 492
<b>Epargne de gestion</b>	<b>6 633 934</b>	<b>7 001 626</b>	<b>8 801 146</b>
Frais financiers	3 477 319	3 231 173	2 898 964
<b>Epargne brute</b>	<b>3 156 615</b>	<b>3 770 453</b>	<b>5 902 182</b>
Remboursement capital de la dette	6 458 265	6 394 680	6 620 914
<b>Epargne nette</b>	<b>-3 301 650</b>	<b>- 2 624 227</b>	<b>-718 732</b>



Les principaux soldes intermédiaires de gestion sont en très nette amélioration depuis 2008 mais cela reste insuffisant :

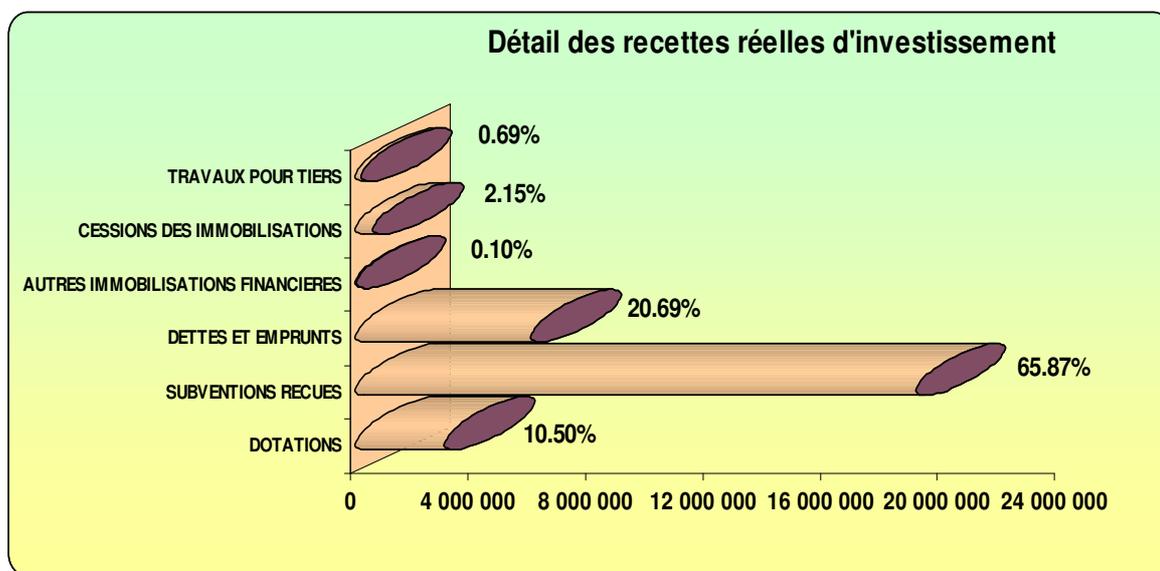
- ↳ L'épargne de gestion, soit la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses de fonctionnement hors frais financiers, s'élève à 8,80 M€. Cet excédent courant est utilisé à la couverture de l'annuité de la dette.
- ↳ L'épargne brute, soit l'épargne de gestion minorée des frais financiers, atteint 5,90 M€ contre 3,77 M€ en 2010.
- ↳ L'épargne nette, soit l'épargne brute diminuée de l'amortissement du capital de la dette, malgré une très forte amélioration est toujours négative. Elle ne permet pas de dégager une ressource contribuant au financement des dépenses d'équipement.

## D – La section d’investissement :

Pour 2011, la section d’investissement totalise **34 894 984,79 €** et représente près de 29 % du budget total.

### 1. Les ressources d’investissement

RECETTES D’INVESTISSEMENT		MONTANTS	Part de la section
CHAP 10	Dotations et fonds propres	3 045 000,00	8,73
CHAP 13	Subventions d’investissement	19 097 387,79	54,73
CHAP 16	Emprunts et dettes	6 000 000,00	17,19
CHAP 27	Autres immobilisations financières	28 351,00	0,08
CHAP 45	Opérations pour compte de tiers	200 000,00	0,58
CHAP 024	Produits des cessions Immobilières	622 064,00	1,78
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>28 992 802,79</b>	<b>83,09</b>
CHAP 040	Opérations d’ordre	5 902 182,00	16,91
<b>TOTAL DES RECETTES</b>		<b>34 894 984,79</b>	<b>100,00</b>



Les recettes réelles d’investissement, constituées essentiellement de ressources propres, de subventions et de l’emprunt, s’élèvent à un montant de 28 992 802,79 €. Leur répartition est la suivante :

## ➤ Chapitre 10 : Fonds et réserves

Ce chapitre totalise 3 045 000 € en 2011. Il comprend :

### ✓ Le Fonds de Compensation de la TVA.

Le Fonds de Compensation de la TVA est le reversement d'une partie de la TVA payée pour des opérations d'investissement (Montant FCTVA = Coût investissement 2010 x 15,482 %). Rappelons que, conformément à la convention passée avec l'Etat dans le cadre du plan de relance de l'économie, le FCTVA que l'on perçoit est calculé sur la base des investissements réalisés en N-1 et non plus N-2. Le montant à percevoir pour 2011 est estimé à 2 545 000 €.

### ✓ La Taxe Locale d'Equipement.

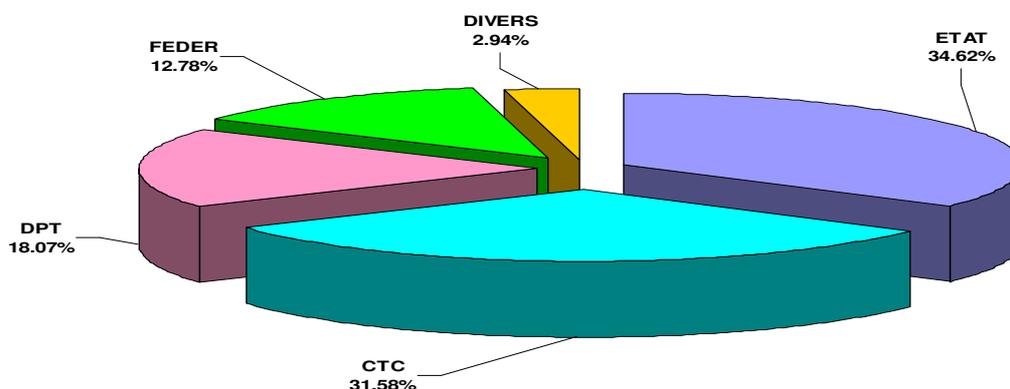
La TLE correspond à une taxe perçue dans le cadre de la construction, de l'agrandissement ou modification de bâtiments de toute nature. Nous prévoyons 500 000 €, montant identique à l'inscription budgétaire 2010.

## ➤ Chapitre 13 : Subventions d'équipements

Les subventions d'investissement inscrites dans le cadre du Budget Primitif 2011 sont liées aux nouveaux programmes d'investissement retenus ainsi que la poursuite des AP/CP. Le montant total des subventions attendues en 2011 s'élève à 18 507 387,79€

La répartition de ces subventions entre nos différents partenaires financiers est la suivante :

Partenaires financiers	ETAT	CTC	DPT	EUROPE	DIVERS	TOTAL
Subventions sur AP/CP	6 295 494,95	3 556 539,53	1 285 763,33	2 366 160,02	232 798,89	13 736 756,72
Subventions spécifiques	111 110,00	700 060,00	645 898,00	0,00	311 631,07	1 768 699,07
Subventions sur dotations	0,00	1 588 580,00	1 413 352,00	0,00	0,00	3 001 932,00
<b>Total des propositions BP 2011</b>	<b>6 406 604,95</b>	<b>5 845 179,53</b>	<b>3 345 013,33</b>	<b>2 366 160,02</b>	<b>544 429,96</b>	<b>18 507 387,79</b>

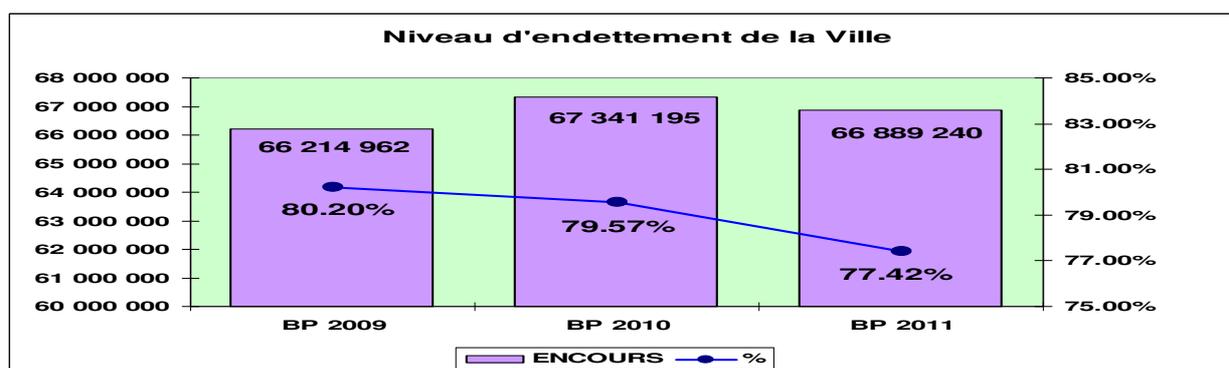
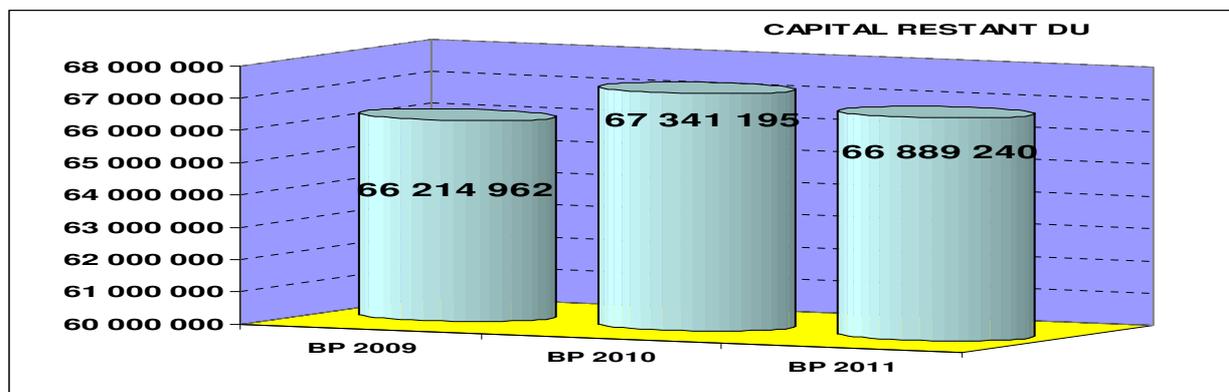


590 000 € sont inscrits au titre du reversement par l'Etat du produit des amendes de police. Cette dotation fera l'objet d'un réajustement ultérieur car son montant définitif n'est pas encore notifié par les services de l'Etat

## ➤ Chapitre 16 : Dettes et emprunts

Le volume d'emprunt nécessaire au financement des opérations d'équipements et de travaux est prévue à hauteur de 6 M €.

Au 1er janvier 2011, l'encours de la dette de la Ville s'élève à 66 889 240 €, contre 67 341 195 € au 1er janvier 2010. Il représente un montant de **1 025 €** par habitant inférieur à celui de la strate de la commune de même importance. (1 313 €/ hab.)



Le niveau du ratio « Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement » ressort à 77.42%, inférieur à celui de la moyenne nationale constaté en 2009 de 84 % pour la strate des communes de 50 à 100.000 habitants. L'évolution de ce ratio démontre que le niveau de l'endettement de la ville se stabilise et s'améliore très nettement.

## ➤ Chapitre 27 : Autres immobilisations financières

Ce chapitre enregistre le remboursement par la communauté d'agglomération du capital des emprunts globalisés à hauteur de 28 351 €.

## ➤ Chapitre 024 : Cession des immobilisations

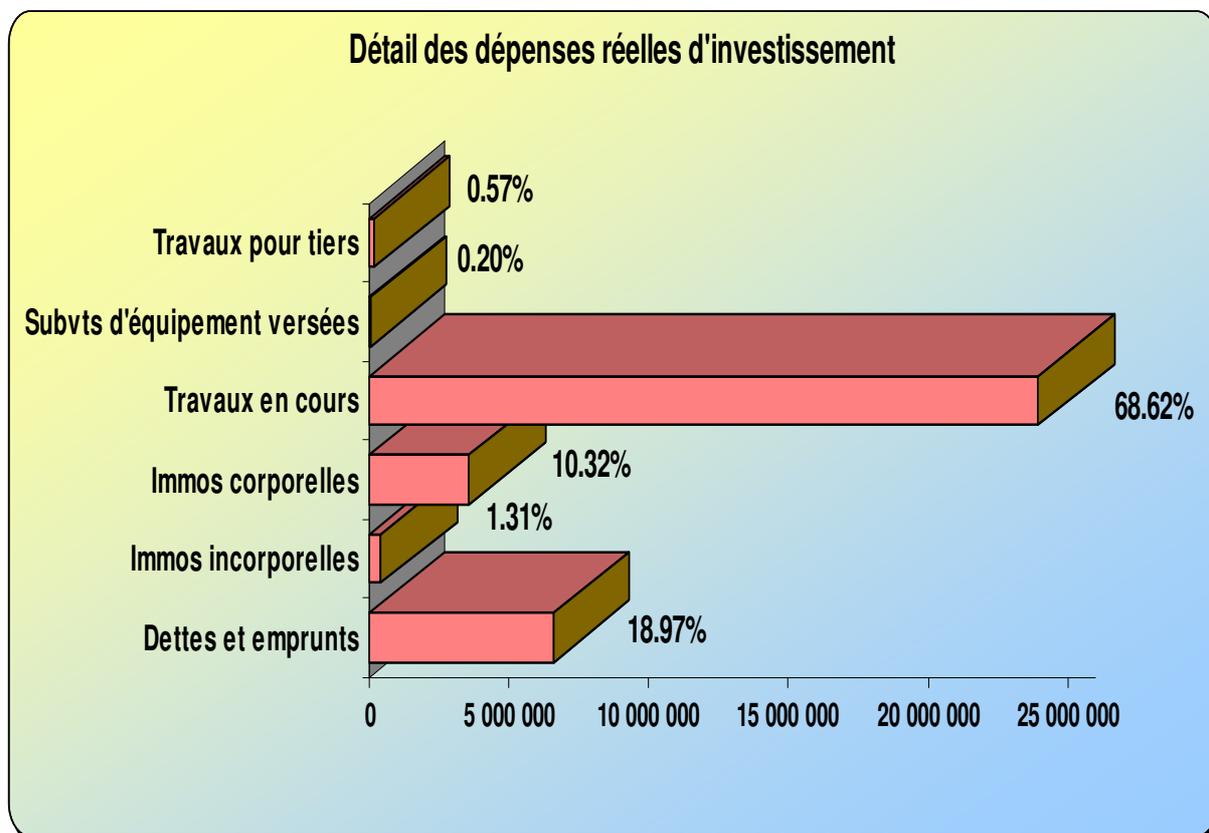
Les prévisions budgétaires en matière de cession d'immobilisations totalisent 622 064 € et concernent :

- ♦ Vente d'un terrain au Stiletto à la Capa pour 79 500 €
- ♦ Vente du terrain avenue de Verdun au profit du CNFPT pour 542 564 €

## 2. Les emplois d'investissement

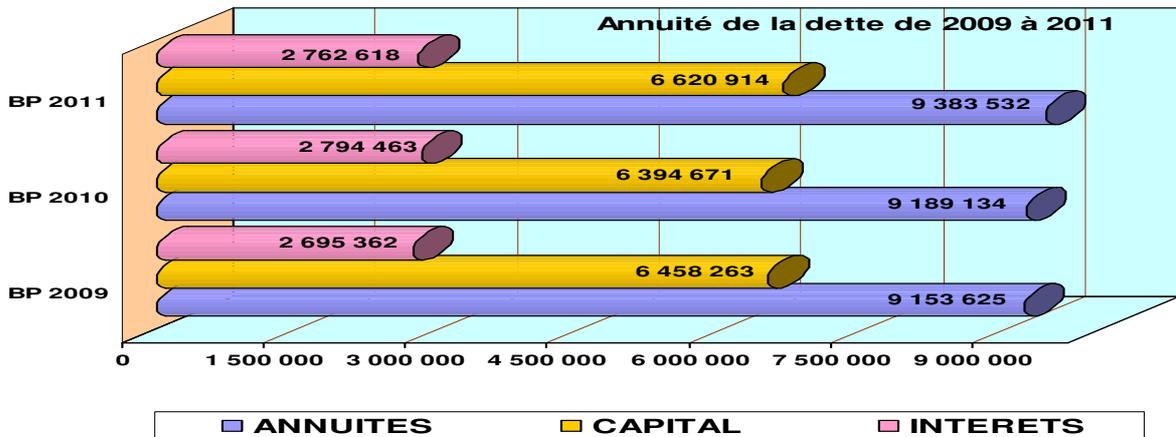
Au titre de l'exercice 2011, la Ville entend poursuivre cet effort en conjuguant tout à la fois l'entretien de son patrimoine et la réalisation de nouveaux projets structurants, inscrits dans le plan de mandat. Ainsi près de 34,9 millions d'euros sont inscrits en dépenses d'investissement.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		MONTANTS	Part de la section
CHAP 16	Dettes et emprunts	6 620 920,00	18,97
CHAP 20	Immobilisations incorporelles	455 500,00	1,31
CHAP 21	Immobilisations corporelles	3 602 600,00	10,32
CHAP 23	Travaux en cours	23 945 964,79	68,62
CHAP 204	Subventions d'équipement versées	70 000,00	0,20
CHAP 45	Travaux pour tiers	200 000,00	0,57
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		<b>34 894 984,79</b>	<b>100,00</b>



## ➤ Chapitre 16 : Dettes et emprunts

Pour 2011 l'annuité de la dette représente 9 383 532 € dont 6 620 914 € de remboursement de capital soit près de 72 % de l'annuité.



## ➤ Les partenaires bancaires

Nous avons 29 emprunts en cours répartis auprès de 6 établissements prêteurs.

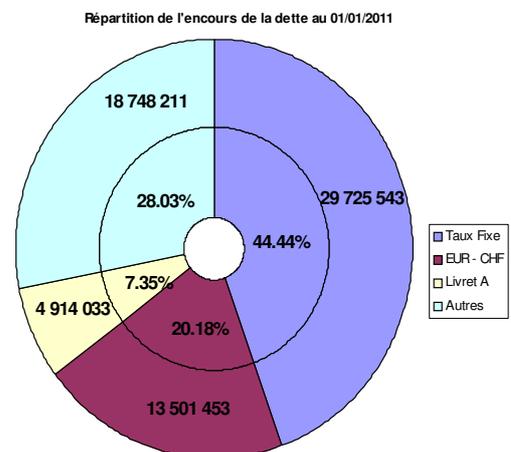
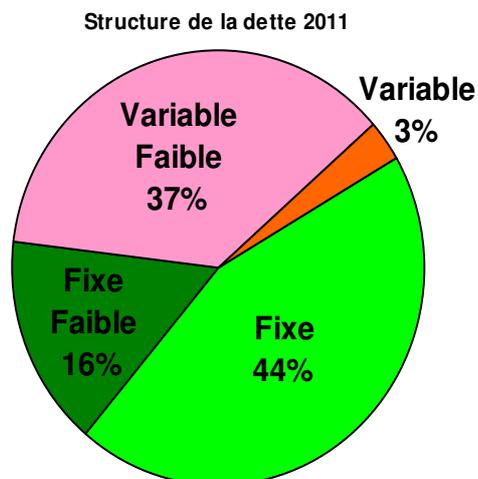
Etablissements prêteurs	Caisse des Dépôts	Caisse d'Epargne	Crédit Foncier	Déxia Crédit Local	Crédit Agricole	Société Générale
CRD	10 023 171	11 423 156	149 566	32 848 431	5 017 229	7 427 688
%	14,98 %	17,08 %	0,22 %	49,11 %	7,50 %	11,10 %

## ➤ Le coût de la dette

Le taux moyen s'élève à : 4,13%

La durée de vie moyenne est de : 5 ans 6 mois

La durée résiduelle moyenne est de : 10 ans 5mois



## ➤ La structure de la dette

Le risque de taux de la dette est le suivant :

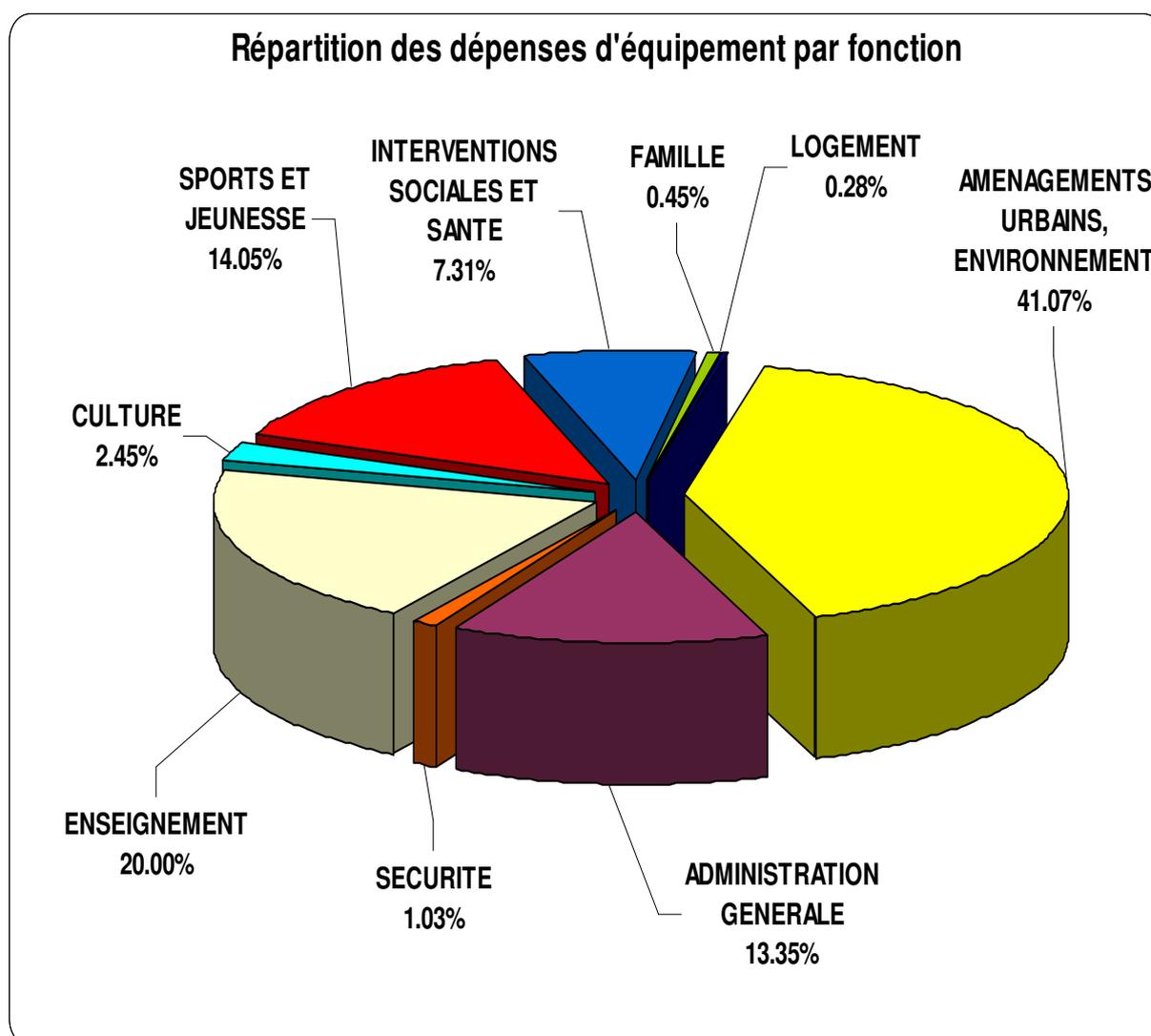
- 60% en taux fixe dont 16% en fixe faible
- 40% en taux variable dont 37% en variable faible

➤ **Chapitres 20/21/23 : Dépenses d'équipement**

Les dépenses d'équipement totalisent en propositions nouvelles **28 074 064,79 €**.

<b>Equipements</b>	<b>Chap. 20</b>	<b>Chap. 204</b>	<b>Chap. 21</b>	<b>Chap. 23</b>	<b>TOTAL</b>
Opérations non subventionnées	315 000,00	0,00	693 500,00	2 681 606,07	<b>3 690 106,07</b>
Opérations spécifiques subventionnées	0,00	70 000,00	28 100,00	201 000,00	<b>299 100,00</b>
Opérations subventions sur dotations	140 500,00	0,00	1 281 000,00	3 776 000,00	<b>5 197 500,00</b>
Opérations sur AP/CP	0,00	0,00	1 600 000,00	17 287 358,72	<b>18 887 358,72</b>
Propositions nouvelles	<b>455 500,00</b>	<b>70 000,00</b>	<b>3 602 600,00</b>	<b>23 945 964,79</b>	<b>28 074 064,79</b>

Leur ventilation par fonction est la suivante :



Comme indiqué lors du Débat d'Orientation Budgétaire du 28 Février dernier, les dépenses d'équipements s'inscrivent en premier lieu dans le cadre de la Programmation Pluriannuelle d'Investissement (PPI) dont la plus grande partie provient du programme ANRU et des travaux liés aux contraintes hydrauliques.

S'y ajoutent :

- Les opérations nouvelles d'investissement (travaux)
- Les dépenses récurrentes de mise en conformité du domaine communal
- Les acquisitions de biens meubles et immeubles
- Les dépenses liées aux programmes informatiques et de téléphonie

Les dépenses d'équipement brut sont maintenues à un niveau élevé compte tenu des opérations déjà engagées et de celles relatives à l'entretien du patrimoine communal.

#### ↳ Nouvelles autorisations de programme et crédits de paiements

Opération		Aménagement place des Cannes		
Montant de l'AP		Phasage		
Dépenses	Montant TTC	CP 2011	CP 2012	CP au delà de 2012
4 381 732,00		200 000,00	620 000,00	3 561 732,00
Financements Prévus				
Etat	1 452 890,70			
Ctc	325 586,70			
Europe	868 231,20			
Anru	563 652,00			

Opération		Aménagement place des Salines		
Montant de l'AP		Phasage		
Dépenses	Montant TTC	CP 2011	CP 2012	CP au delà de 2012
3 921 543,00		125 134,00	700 000,00	3 096 409,00
Financements Prévus				
Etat	1 769 086,50			
Ctc	130 945,50			
Europe	130 945,50			
Anru	819 070,00			

Opération		Aménagement chemin des écoliers		
Montant de l'AP		Phasage		
Dépenses	Montant TTC	CP 2011	CP 2012	CP au delà de 2012
5 316 927,00		0,00	2 543 200,00	2 773 727,00
Financements Prévus				
Etat	989 525,70			
Ctc	649 973,70			
Europe	2 079 915,84			
Anru	169 776,00			

Opération		Passerelle des Cannes		
Montant de l'AP		Phasage		
Dépenses	Montant TTC	CP 2011	CP 2012	CP au delà de 2012
657 868,00		43 200,00	614 668,00	
Financements Prévus				
Etat	243 659,00			
Anru	304 568,00			

Opération		Marché des Cannes		
Montant de l'AP		Phasage		
Dépenses	Montant TTC	CP 2011	CP 2012	CP au delà de 2012
259 200,00		0,00	259 200,00	
Financements Prévus				
Etat	72 000,00			
Anru	120 000,00			

Opération		Réalizations de trois exutoires		
Montant de l'AP		Phasage		
Dépenses	Montant TTC	CP 2011	CP 2012	CP au delà de 2012
8 179 109,00		400 000,00	4 306 493,00	3 472 616,00
Financements Prévus				
Etat	1 823 338,00			
Ctc	823 338,00			
Europe	2 744 460,00			
Anru	800 000,00			

Opération		Réalisation bassin de rétention Finosello		
Montant de l'AP		Phasage		
Dépenses	Montant TTC	CP 2011	CP 2012	CP au delà de 2012
1 016 163,00		488 867,00	527 296,00	0,00
Financements Prévus				
Etat	405 186,25			
Ctc	141 041,25			
Dpt	150 940,00			
Europe	92 787,50			
Anru	37 736,00			

Opération		Réalisation bassin 40 000m3		
Montant de l'AP		Phasage		
Dépenses	Montant TTC	CP 2011	CP 2012	CP au delà de 2012
7 317 570,00		200 000,00	615 000,00	6 502 570,00
Financements Prévus				
Etat	2 561 550,85			
Ctc	1 010 400,85			
Dpt	886 372,00			
Europe	1 152 069,50			
Anru	221 593,00			

Opération		Démolition écoles quartier des Salines		
Montant de l'AP		Phasage		
Dépenses	Montant TTC	CP 2011	CP 2012	CP au delà de 2012
	3 679 946,00	550 000,00	2 200 000,00	929 946,00
Financements Prévus				
Etat	1 942 200,00			
Ctc	323 700,00			
Anru	647 400,00			

Opération		Réalisation d'enrochement du littoral		
Montant de l'AP		Phasage		
Dépenses	Montant TTC	CP 2011	CP 2012	CP au delà de 2012
	1 535 955,00	600 000,00	935 955,00	0,00
Financements Prévus				
Etat	211 409,55			
Ctc	211 409,55			
Europe	704 698,50			

↳ **Poursuite des autorisations de programme et crédits de paiements**

Les crédits nécessaires à la poursuite des autorisations de programmes sont inscrits au budget primitif 2011. La situation de chaque autorisation de programme en cours de réalisation vous est présentée ci après:

Opération		Acquisition caserne GROSSETTI		
Montant AP		Phasage		
Révisions 2011	Montant TTC	Crédits de paiement antérieurs	CP 2011	Années suivantes
0,00	3 020 000,00	0,00	1 000 000,00	2 020 000,00

Opération		Aménagement Chemin de Candia		
Montant AP		Phasage		
Révisions 2011	Montant TTC	Crédits de paiement antérieurs	CP 2011	Années suivantes
2 418 850,00	4 818 050,00	0,00	2 239 200,00	2 578 550,00

Opération		Aménagement Maison de quartier des Cannes		
Montant AP		Phasage		
Révisions 2011	Montant TTC	Crédits de paiement antérieurs	CP 2011	Années suivantes
0,00	3 284 374,00	341 629,59	2 000 000,00	942 744,41

Opération		Extension cimetière St Antoine		
Montant AP		Phasage		
Révisions 2011	Montant TTC	Crédits de paiement antérieurs	CP 2011	Reports
250 000,00	750 000,00	18 079,72	250 000,00	481 920,28

Opération		Bassin de rétention Alzo di Leva		
Montant AP		Phasage		
Révisions 2011	Montant TTC	Crédits de paiement antérieurs	CP 2011	Années suivantes
3 018 528,00	4 691 965,00	2 667,43	1 673 437,00	3 015 860,57

Opération		Construction école Candia		
Montant AP		Phasage		
Révisions 2011	Montant TTC	Crédits de paiement antérieurs	CP 2011	Reports
0,00	8 601 050,19	3 533 301,00	3 817 520,72	1 250 228,47

Opération		Construction groupe scolaire St Joseph		
Montant AP		Phasage		
Révisions 2011	Montant TTC	Crédits de paiement antérieurs	CP 2011	Années suivantes
5 333 699,00	14 356 000,00	0,00	150 000,00	14 206 000,00

Opération		Reconstruction sur site école Salines I		
Montant AP		Phasage		
Révisions 2011	Montant TTC	Crédits de paiement antérieurs	CP 2011	Années suivantes
	4 182 000,00	0,00	450 000,00	3 732 000,00

Opération		Opération Grand Site de la Parata		
Montant AP		Phasage		
Révisions 2011	Montant TTC	Crédits de paiement antérieurs	CP 2011	Reports
	6 256 809,79	4 866 187,91	1 000 000,00	390 621,88

Opération		Construction et aménagement Halles des sport Stiletto		
Montant AP		Phasage		
Révisions 2011	Montant TTC	Crédits de paiement antérieurs	CP 2011	Reports
	10 774 485,74	728 335,19	3 700 000,00	6 346 150,55

#### ↳ Inscriptions budgétaires d'équipement hors AP/CP

Parallèlement à la poursuite du programme soutenu des AP/CP, la ville consacre chaque année des crédits conséquents à l'entretien du patrimoine existant.

L'année 2011 ne dérogera pas à la règle. Ce sont près de 9,2 millions d'euros qui seront affectés aux différentes études de faisabilités, aux acquisitions de matériels et aux travaux et aménagements divers.

Certaines de ces opérations sont éligibles à la dotation quinquennale de la Collectivité Territoriale de la Corse et au règlement départemental d'aides aux communes du Conseil Général de la Corse du sud.

Les principales dépenses concernent :

➤ Diverses études techniques :	295 000 €
➤ Acquisition de matériel informatique et de logiciels :	375 000 €
➤ Acquisition de véhicules matériel parc automobiles :	436 000 €
➤ Acquisitions de matériels de radio police municipale :	170 000 €
➤ Acquisitions de matériel Musée Fesch :	205 000 €
➤ Acquisitions de matériel et outillages pour les services municipaux :	1 200 000 €
➤ Travaux divers et d'aménagement de bâtiments communaux :	1 300 000 €
➤ Travaux divers dans les cimetières :	100 000 €
➤ Travaux bâtiments culturels et sportifs :	455 000 €
➤ Travaux de voirie, trottoirs, éclairage publics :	3 000 000 €
➤ Travaux de mise en place nouveaux horodateurs :	756 000 €
➤ Travaux de mise en conformité dans les écoles et crèches :	575 000 €
➤ Restaurations œuvres d'art du Musée Fesch :	100 000 €

## E – Les travaux pour le compte de tiers

Ce chapitre enregistre les dépenses et les recettes suivantes :

Au compte 4541 les travaux exécutés d'office pour le compte de tiers défallants. Les sommes ainsi avancées sont recouvrées par le biais du compte 4542 en recettes d'investissement. Au titre de l'exercice 2011, une inscription de 200 000 € est prévue.

## F – Les opérations d'ordre

Les tableaux suivants retracent les écritures d'ordre du budget primitif 2011.

Dépenses de fonctionnement			Prévisions budgétaires	Recettes d'investissement		
Chap.	Art	Intitulés		Chap.	Art	Intitulés
023		Virement vers la section d'investissement	3 486 705,84	021		Virement de la section de fonctionnement
042	6811	Dotations aux amortissements des Immobilisations	2 304 716,56	040	28...	Amortissements des immobilisations
	6862	Dotations aux amortissements des charges financières	110 759,60		4817	Amortissements des charges financières
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>			<b>5 902 182,00</b>	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		

Tels sont les principaux éléments du budget primitif 2011 de la Ville d'Ajaccio que je vous demande de bien vouloir approuver.

**LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER.**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**  
**où l'exposé de Monsieur Charles CERVETTI, Adjoint délégué,**  
**et après en avoir délibéré,**

Vu, la Loi 82.213 du 2 mars 1982 modifiée portant droit et liberté de la Commune,  
Vu, la Loi 83.663 du 22 juillet 1983 complétant la Loi 83.8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,  
Vu, la Loi du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,  
Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales, spécialement les articles L2321.2 et L2312.3,  
Vu, les décrets n° 96.522 et 96.523 du 13 juin 1996 pris pour l'application des articles L2312.3 et L2321.2 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le Débat d'Orientations Budgétaires du 28/02/2011,  
Considérant l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 11 Mars 2011,

Sur exposé qui précède,

**ADOPTE**  
**Par 33 Voix pour,**  
**3 Voix contre (Mme GUERRINI, M.M MARCANGELI, LAUDATO)**

Le budget primitif, exercice 2011 qui se présente ainsi que suit :

<b>RECETTES</b>			
	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>Totaux</b>
<b>Opérations réelles</b>	<b>86 394 638,00</b>	<b>28 992 802,79</b>	<b>115 387 440,79</b>
<b>Opérations d'ordre</b>		<b>5 902 182,00</b>	<b>5 902 182,00</b>
<b>Totaux</b>	<b>86 394 638,00</b>	<b>34 894 984,79</b>	<b>121 289 622,79</b>

<b>DEPENSES</b>			
	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>Totaux</b>
<b>Opérations réelles</b>	<b>80 492 456,00</b>	<b>34 894 984,79</b>	<b>115 387 440,79</b>
<b>Opérations d'ordre</b>	<b>5 902 182,00</b>		<b>5 902 182,00</b>
<b>Totaux</b>	<b>86 394 638,00</b>	<b>34 894 984,79</b>	<b>121 289 622,79</b>

### Dépenses de la section d'investissement

Chapitre	Intitulés	Montants	Votes des membres du conseil municipal		
			Pour	Contre	Abstention
16	Dettes et emprunts	6 620 920.00	33	3	
20	Immobilisations incorporelles	455 500.00	33	3	
204	Subv. d'équipement versées	70 000,00	33	3	
21	Immobilisations corporelles	3 602 600.00	33	3	
23	Immobilisations en cours	23 945 964.79	33	3	
4541	Travaux pour tiers (d'office)	200 000,00	33	3	
<b>Total des dépenses d'investissement</b>		<b>34 894 984.79</b>			

### Recettes de la section d'investissement

Chapitre	Intitulés	Montants	Votes des membres du conseil municipal		
			Pour	Contre	Abstention
10	Dotations fonds et réserves (hors 1068)	3 045 000.00	33	3	
13	Subv. d'investissement reçues	19 097 387.79	33	3	
16	Emprunts et dettes assimilées	6 000 000.00	33	3	
27	Autres immobilisations financières	28 351.00	33	3	
4541	Travaux pour tiers (d'office)	200 000.00	33	3	
024	Produits de cessions	622 064.00	33	3	
021	Virement de la section fonctionnement	3 486 705.84	33	3	
040	Opérations de transferts d'ordre	2 415 476.16	33	3	
<b>Total des recettes d'investissement</b>		<b>34 894 984.79</b>			

### Dépenses de la section de fonctionnement

Chapitre	Intitulés	Montants	Votes des membres du conseil municipal		
			Pour	Contre	Abstention
011	Charges à caractère général	16 320 622.00	33	3	
012	Charges de personnel et assimilés	52 000 000.00	33	3	
65	Autres charges de gestion courante	8 434 070.00	33	3	
66	Charges financières	2 898 964.00	33	3	
67	Charges exceptionnelles	838 800.00	33	3	
023	Virement vers la section investissement	3 486 705.84	33	3	
042	Opérations de transferts d'ordre	2 415 476.16	33	3	
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>		<b>86 394 638.00</b>			

## Recettes de la section de fonctionnement

Chapitre	Intitulés	Montants	Votes des membres du conseil municipal		
			Pour	Contre	Abstention
70	Produits des services et du domaine	4 452 125.00	33	3	
73	Impôts et taxes diverses	55 249 991.00	33	3	
74	Dotations, subventions et participations	24 905 730.00	33	3	
75	Autres produits de gestion courante	1 457 000.00	33	3	
013	Atténuation des charges	299 092.00	33	3	
76	Produits financiers	20 700.00	33	3	
77	Produits exceptionnels	10 000.00	33	3	
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>		<b>86 394 638.00</b>			

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

.....  
Fait et délibéré à AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.  
(Suivent les signatures)

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE DEPUTE-MAIRE,**

**Simon RENUCCI.**